



# LES FERMES LAITIÈRES BIOLOGIQUES NORMANDES

**ALÉAS CLIMATIQUES ET CONJONCTURELS :**  
L'évolution des résultats sur 10 années peut-elle nous  
éclairer sur les perspectives des fermes laitières bio ?



**BIO**  
en NORMANDIE

Références techniques, technico-économiques  
et économiques en élevage laitier biologique

Étude réalisée à partir des résultats de 30 fermes  
Campagnes 2018-2019-2020

Pour faire suite aux précédents travaux de références technico-économiques en bovin lait Basse-Normandie portant sur 4 campagnes (2011-12 à 2014-15) qui avaient donné lieu à 2 publications, voici une mise à jour qui porte sur les exercices 2018, 2019 et 2020. Le noyau initial des fermes est toujours présent (22 fermes) et 8 nouvelles sont arrivées pour compenser les départs en retraite et arrêts de l'activité laitière.

Depuis la dernière publication de 2015 des éléments de contexte ont évolué, aussi BeN a ressenti le besoin de mettre à jour ce référentiel pour voir comment les fermes bio évoluaient dans le temps et comment elles s'adaptaient notamment aux printemps et été secs. Car c'est bien la notion de résilience des fermes produisant du lait de vache bio que nous souhaitons évaluer.

Cet outil nous l'espérons servira aux éleveurs s'ils souhaitent se comparer, étudier des marges de progrès mais également aux acteurs des filières pour mieux cerner la production laitière biologique.

Bonne lecture

La commission lait bio de Bio en Normandie



**Réalisation** | Virginie PARRAIN et Alexandre ROUX -  
conseillers en élevage bio

**Mise en page** | Bérénice DORLÉANS

**Crédits photos** | BIO EN NORMANDIE

Avec le soutien financier de :



# SOMMAIRE

## **LES FERMES BIO NORMANDES SUIVENT LE RYTHME | P6**

- Une augmentation importante des fermes certifiées bio en Normandie en 2018, 2019 et 2020 | 6
- Une SAU moyenne bio en augmentation de 15 ha | 7
- Des moyens humains en augmentation | 8

## **UNE LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE | P9**

- 2018, 2019 et 2020 : une répartition de la pluviométrie qui s'écarte des normales | 9
- Une croissance de l'herbe directement corrélée à la pluviométrie | 12
- Le chargement s'est maintenu malgré tout | 12
- La productivité laitière par vache et par surface fourragère est en léger retrait | 13
- Des achats de fourrages et d'aliments en augmentation en 2019 et 2020 | 14
- Un coût alimentaire stable | 16

## **DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES D'AVANTAGE LIÉS AU CONTEXTE DE MARCHÉ | P17**

- Une filière en croissance | 17
- Des coûts matières premières fluctuants ! | 17
- Une efficacité économique à la hausse | 18

## **LES POINTS DE VIGILANCE POUR LES FERMES BIO | P19**

- La saisonnalité de la production laitière bio | 19
- Une sensibilité aux aides à ne pas négliger | 20
- Des charges de structure en augmentation | 20
- Des frais d'élevage en légère augmentation mais progressive | 22
- Les coûts de production ont suivi la hausse globale | 22

## **DES PISTES POUR AMÉLIORER SA RÉSILIENCE EN CAS DE CONTEXTE FILIÈRE LAIT MOINS PORTEUR | P25**

- Des charges opérationnelles faibles mais à maîtriser | 25
- Le coût de l'herbe reste maîtrisé... | 26
- ... le coût des cultures annuelles est à relativiser en fonction du potentiel et leur valorisation | 26
- Les bio ne mettent pas tout dans le même panier | 27
- Les fermes bio rémunèrent le travail | 29
- Les éleveurs bio paient de la MSA | 30

## **CONCLUSION | P31**

## **ANNEXES | P33**

- L'outil de référencement | 33
- Le pic de lait vu par les producteurs en 2021 | 34
- Le pic de lait vu par les opérateurs en 2021 | 40

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

- **Figure 1** | Chiffres de l'évolution des élevages bovins lait bio en Normandie - données ORAB | 6
- **Figure 2** | Volumes de lait collecté en Normandie de 2013 à 2021 – enquête mensuelle FAM | 6
- **Figure 3** | Assolement de l'échantillon et les fermes du RICA Normandie | 7
- **Figure 4** | Nombre de VL/UTH | 8
- **Figure 5** | Évolution des cumuls de précipitations mensuelles pour les années 2018 à 2020 - Infoclimat pour les stations de Caen-Carpique, Rouen-Boos, Alençon et Trelly | 9
- **Figure 6** | Évolution des températures moyennes mensuelles pour les années 2018 à 2020 - Infoclimat pour les stations Caen-Carpique, Rouen-Boos, Alençon et Trelly | 11
- **Figure 7** | Croissance de l'herbe en Normandie - OCH normand (fermes conventionnelles et bio) | 12
- **Figure 8** | productivité laitière par vache présente | 13
- **Figure 9** | productivité laitière par ha de SFP | 14
- **Figure 10** | Empreinte alimentaire moyenne de 2018 à 2020 en ha | 14
- **Figure 11** | Évolution des surfaces extérieures consommées par les animaux | 15
- **Figure 12** | Évolution du coût alimentaire aux 1000L de lait produits | 16
- **Figure 13** | Évolution du prix du lait bio en Basse Normandie | 17
- **Figure 14** | Évolution de l'indice des prix d'achats des moyens de production agricole | 17
- **Figure 15** | Critères économiques par unité de main d'œuvre | 18
- **Figure 16** | Indicateurs d'efficacité technique et globale par rapport au produit | 18
- **Figure 17** | Évolution des livraisons moyennes mensuelles des années 2018-2020 et 2014-2015 pour les fermes de notre échantillon | 19
- **Figure 18** | Évolution des livraisons mensuelles des années 2018, 2019, 2020 et prix moyen | 19
- **Figure 19** | Sensibilité aux aides | 20
- **Figure 20** | Charges de structure hors MO pour 1000L de lait vendus | 20
- **Figure 21** | Coûts de mécanisation par ha | 21
- **Figure 22** | Évolution des annuités par UTH exploitants | 21
- **Figure 23** | Frais d'élevage pour 1000L de lait vendus | 22
- **Figure 24** | Produits totaux pour 1000L de lait vendus | 22
- **Figure 25** | Charges totales hors rémunération des exploitants pour 1000L de lait vendus | 23
- **Figure 26** | Charges opérationnelles pour 1000L de lait vendus | 25
- **Figure 27** | Coûts de l'herbe moyen par ha | 26
- **Figure 28** | Coûts du maïs par ha | 26
- **Figure 29** | coûts des cultures par ha | 26
- **Figure 30** | Composition du produit d'activité avec activité secondaire | 27
- **Figure 31** | Tableau des types de production secondaires | 27
- **Figure 32** | Critères économiques par unité de main d'œuvre incluant les activités secondaires | 27
- **Figure 33** | Résultats sociaux par unité de main d'œuvre et par ha | 28
- **Figure 34** | Charges sociales par unité de main d'œuvre | 29

# PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

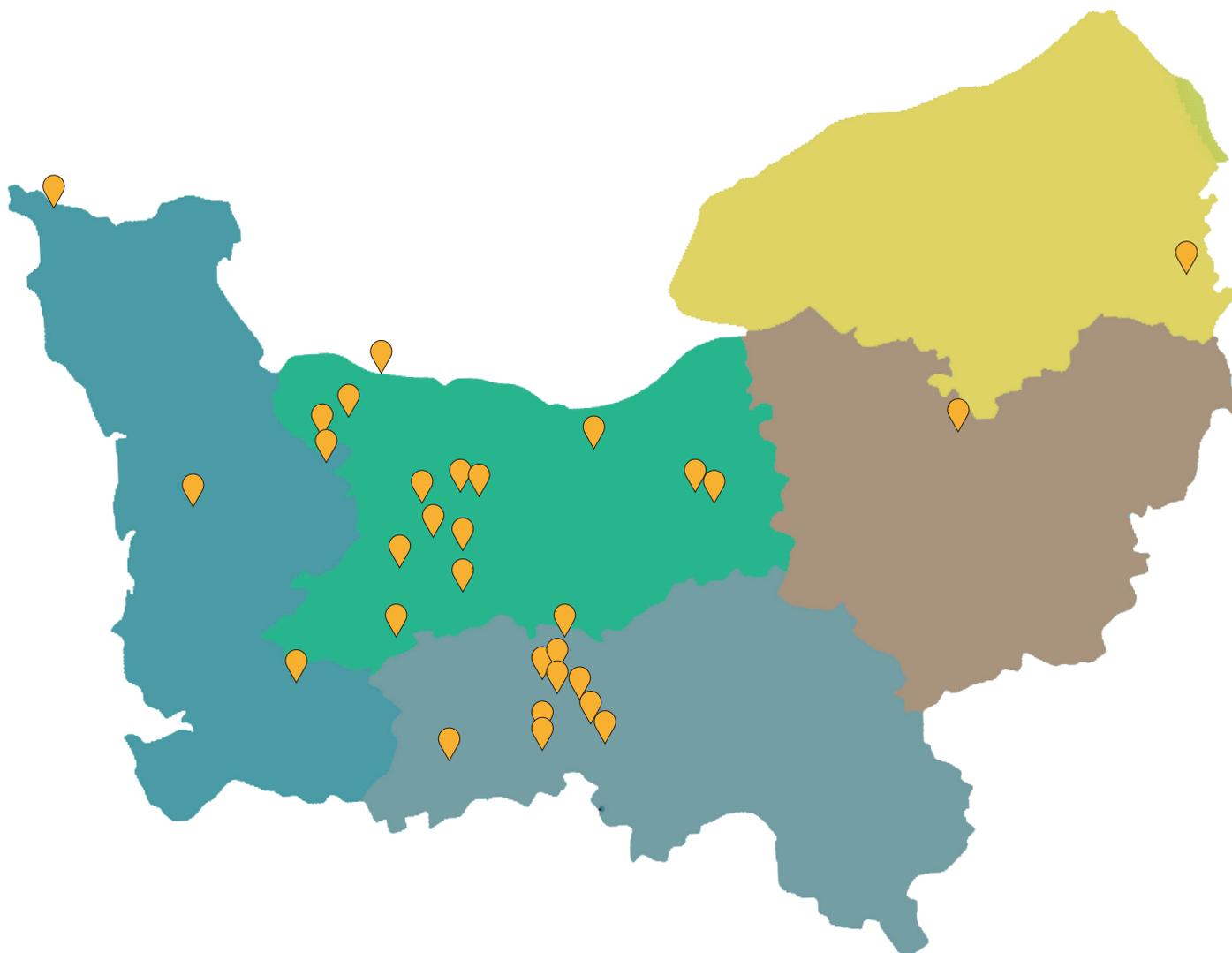


Ce référentiel est basé sur les résultats de 30 fermes laitières certifiées bio sur les 402 que comptait la Normandie en 2020, soit 7,5 % des fermes bio laitières normandes.

Sur les 30 fermes, 22 faisaient déjà partie des précédentes versions du référentiel technico-économique publiées en 2013 et 2015 et 3 fermes de l'ex Haute-Normandie ont rejoint le groupe. L'objectif est de suivre un panel stable et son évolution dans le temps. L'outil de collecte et de traitement des données est le même que dans les précédentes éditions à savoir la grille technico-économique du réseau CIVAM (voir en annexe pour plus d'information).

À noter que l'année moyenne d'installation de notre échantillon est 1997 et l'année moyenne d'engagement en bio est 2008.

Les fermes volontaires participant à ce référentiel font, pour plusieurs, partie de groupes d'échanges animés par BeN et ont en général une appétence pour les liens entre pratiques et résultats technico-économiques.



# LES FERMES BIO NORMANDES SUIVENT LE RYTHME



## UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DES FERMES CERTIFIÉES BIO EN NORMANDIE EN 2018, 2019 ET 2020

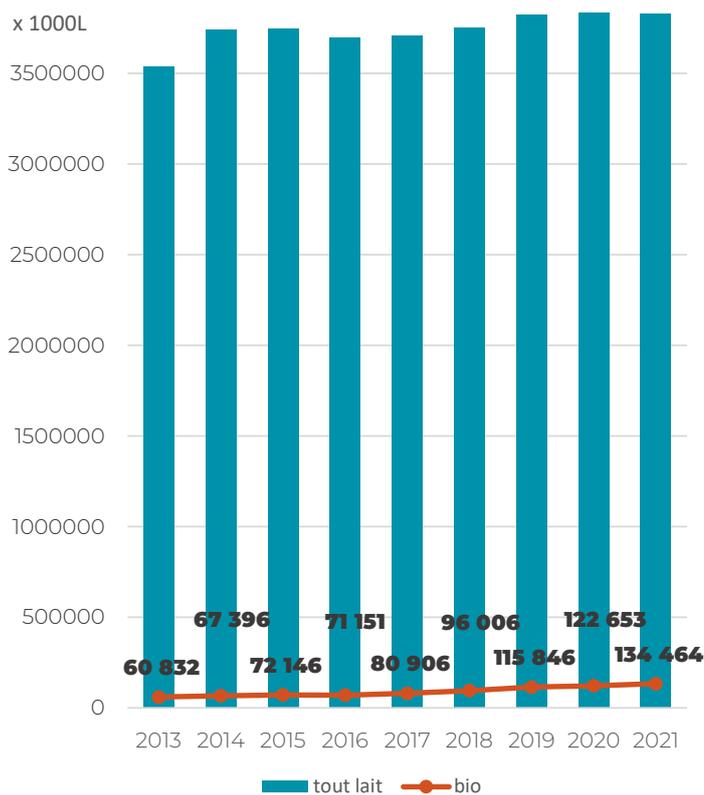
Jusqu'à présent la bio s'est développée essentiellement par vague en fonction des crises du lait conventionnel. La crise de 2009 s'est manifestée en Normandie par 42 nouvelles fermes laitières bio en 2012. Ensuite c'est une moyenne de plus 8 à 9 nouvelles fermes certifiées par an jusqu'à la dernière vague de conversion de 2015-16-17. De 2018 à 2020, chaque année ce sont 31 nouvelles fermes laitières bio en Normandie. Depuis 2015, un changement d'échelle s'opère donc sur la région Normandie.

**La Normandie comptabilise ainsi 481 fermes laitières bio en 2021 d'après l'ORAB\* soit 15 % de l'effectif national de vaches laitières certifiées bio et elle est la 4<sup>ème</sup> région en volume de lait bio.**

**Figure 1 | Chiffres de l'évolution des élevages bovins lait bio en Normandie - données ORAB 2022**



**Figure 2 | Volumes de lait collecté en Normandie de 2013 à 2021 - enquête mensuelle FAM**



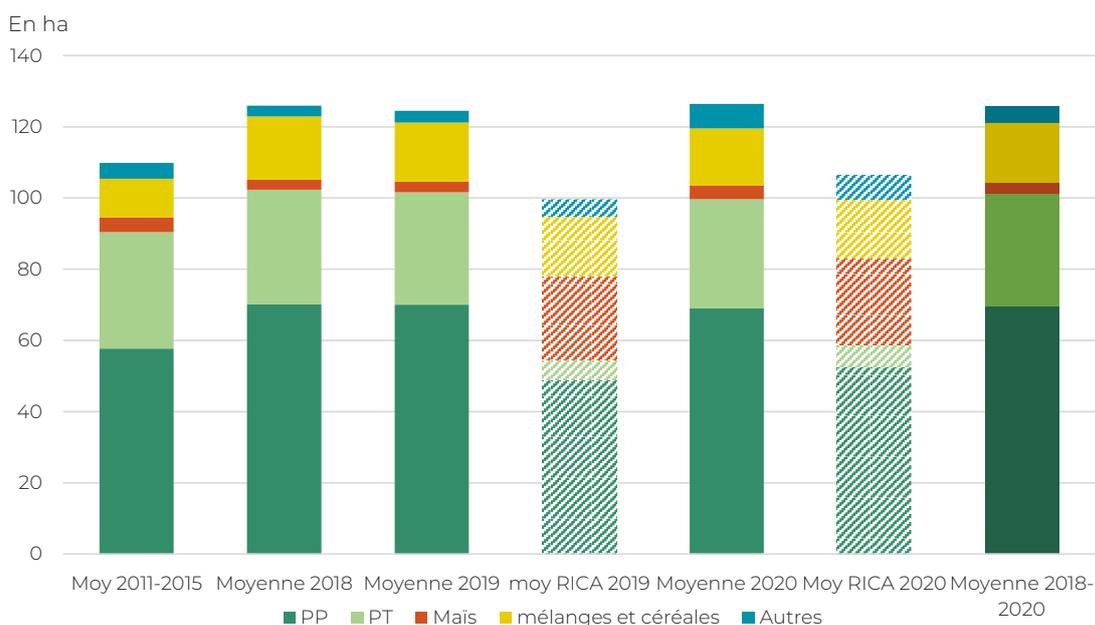
La fin des quotas et de la régulation des volumes ont amené à des références par collecteur sans concertation et prévision globale. Cette dérégulation associée à une demande forte des consommateurs et à une concurrence sur ce marché de niche, a conduit à ce que la production de lait bio ait plus que doublé en 8 ans.

Quel marché est capable d'absorber un tel développement sans conséquence sur au moins une partie de la filière ?

\* ORAB: Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique

## UNE SAU MOYENNE BIO EN AUGMENTATION DE 15 HA

Figure 3 | Assolement de l'échantillon et les fermes du RICA Normandie\*



La SAU moyenne des fermes bio entre la période 2018 à 2020 et la période 2011 à 2015 a augmenté de 15 ha. Ceci proportionnellement en faveur des prairies permanentes et des mélanges céréaliers et des céréales, alors que le maïs est en léger retrait. Les fermes bio normandes comme les fermes d'élevage françaises augmentent en surface mais moins vite. La SAU moyenne des fermes bovines laitières françaises est passée de 78 à 106 ha entre 2010 à 2020 (Source : Agreste 2021). À noter que la SAU des fermes bio normandes est plus importante que la SAU de l'otex bovin lait du RICA Normandie. Cependant elle est du même ordre de grandeur rapportée à l'unité de main d'œuvre. On compte en moyenne 47.3 ha/UTH pour les fermes bio normandes et autour de 50 ha/UTH pour les fermes du RICA.

La SAU moyenne des fermes bio est de 126 ha sur la période 2018-2020 soit 15 ha de plus que pour la période 2011-15.

La part d'herbe dans la SAU sur la période 2018 à 2020 va de 35% (pour les fermes en polycultures élevage) à 100%. La part de maïs dans la SFP va de 0 à 14.6%.

*Ce qui entre dans la SFP : l'herbe (PP et PT dont luzerne), maïs plante entière et épi, les mélanges céréales-protéagineux plantes entières, betterave fourragère.*

\* RICA : Réseau d'information comptable agricole



## DES MOYENS HUMAINS EN AUGMENTATION

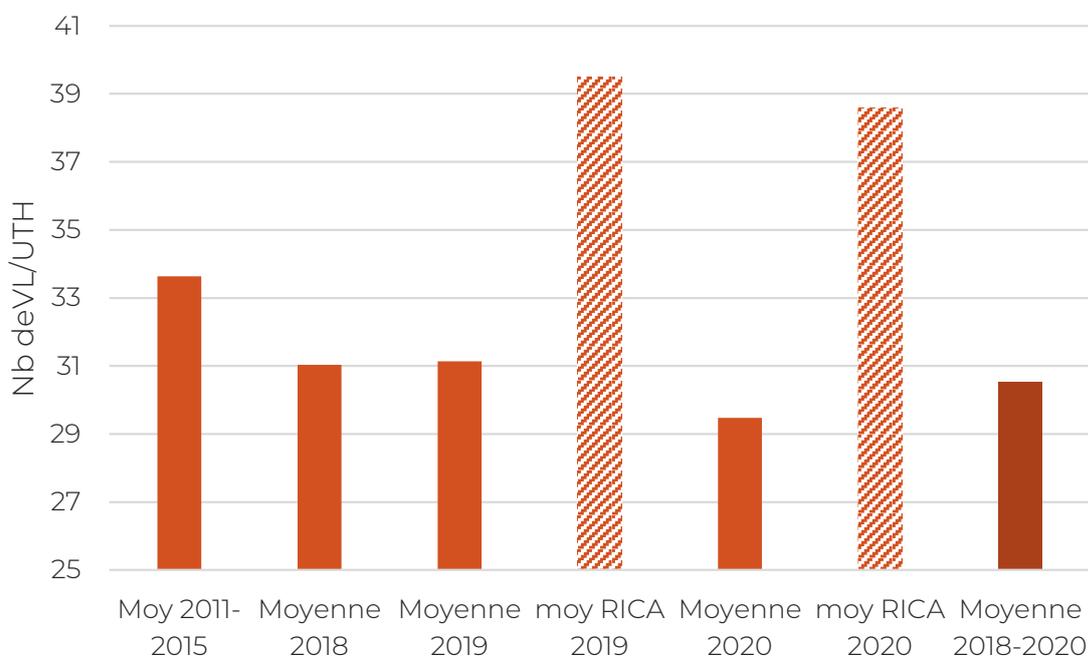
La main d'œuvre a augmenté de 0.58 UTH/ferme entre les périodes de 2011 à 2015 et de 2018 à 2020 pour atteindre un total de 2.7 UTH dont 1.8 UTH installées et 0.9 UTH salariée. Les fermes bio s'appuient sur 0.6 unité de main d'œuvre supplémentaire par rapport à la ferme moyenne normande du RICA et emploient davantage de main d'œuvre salariée (0.8 UTH/ferme contre 0.4). La main d'œuvre a davantage augmenté que la surface : 53 ha/UTH sur la période 2011 à 2015 et 47 ha/UTH sur la période 2018 à 2020.

De même le nombre de vaches par unité de main d'œuvre a baissé en moyenne de 3 vaches. Les bios normands ont en moyenne sur l'exercice 2019, 8.3 vaches en moins par unité de main d'œuvre que la ferme normande moyenne du RICA. **En terme de gestes et postures répétitives et de santé au travail le nombre de vaches par UTH a un impact non négligeable.**

En moyenne sur la période 2018-2020 :

- 2.7 UTH/ferme dont 0.87 UTH salariée
- 47.3 ha/UTH (RICA : 50 ha/UTH)
- 29.5 VL/UTH

Figure 4 | Nombre de VL par UTH



La fin des quotas et le marché ont eu un impact sur les fermes bio (plus nombreuses et agrandissement des structures existantes). Cependant il semblerait que ces évolutions n'aient pas dégradé les conditions de travail. Les fermes bio continuent de créer plus d'emploi et la force de travail a augmenté plus vite que les moyens de production (surface, animaux).

Peut-on trouver dans l'évolution structurelle des fermes d'autres explications que l'évolution du marché ? Comment les fermes bio ont-elles vécu les années 2018 à 2020, perçues sèches dans certaines régions naturelles ?

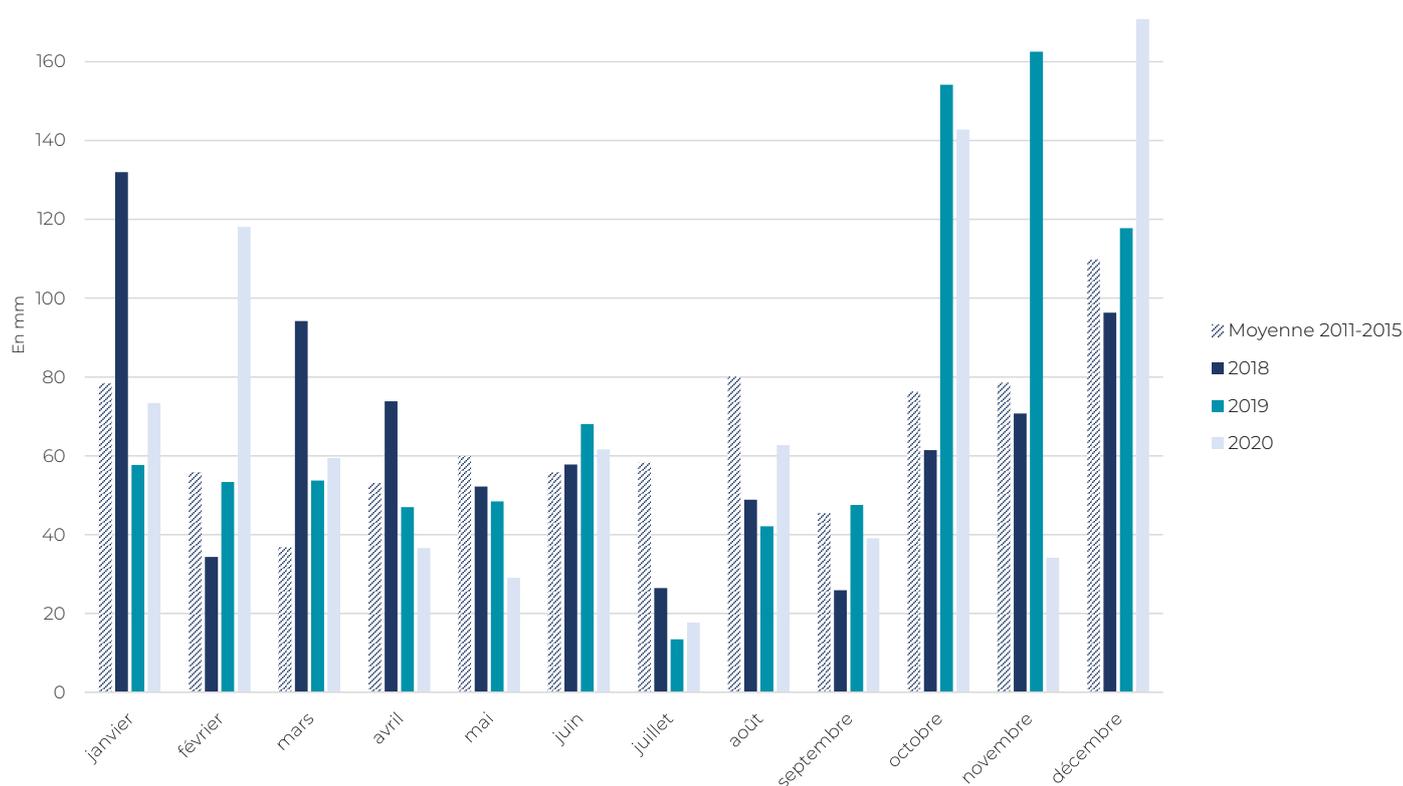
# UNE LÉGÈRE PERTE D'AUTONOMIE



## 2018, 2019 ET 2020 : UNE RÉPARTITION DE LA PLUVIOMÉTRIE QUI S'ÉCARTE DES NORMALES

### PLUVIOMÉTRIE

Figure 5 | Moyenne des cumuls mensuels des stations Caen-Carpiquet, Rouen-Boos, Alençon et Trelly - Infoclimat



Les données météo ont pour source 4 stations (Caen-Carpiquet -14, Rouen Boos -76, Alençon-61, Trelly - 50) répertoriées sur Infoclimat et qui sont réparties sur le territoire normand comme les fermes constituant l'échantillon.

À l'échelle de la région Normandie les données statistiques (Source : Climat HD<sup>1</sup>) montrent une légère augmentation des cumuls de précipitations annuels depuis 1961. Ces précipitations se caractérisent par une grande variabilité d'une année sur l'autre et une répartition différente au cours de l'année.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : <https://meteofrance.com/climathd>

On peut observer pour la période 2018 à 2020, **un mois de mai et des étés (de juillet à septembre inclus) moins arrosés** que pour la période de 2011 à 2015 sur les 4 stations retenues.

Par contre, les mois de mars et de juin peuvent être plus humides sur ces 3 années que sur la période de 2011 à 2015.

Le début de printemps 2018 a été plus humide (+ 46 mm sur mars et avril, l'équivalent de presque un mois d'avril de 2011 à 2015) que celui des autres années étudiées. En revanche, à partir de juillet jusqu'à la fin de l'année il a peu plu (-115 mm).

On note qu'en 2019 et 2020 du mois d'avril à septembre il a peu plu (respectivement -86 mm et -109 mm) par rapport à la même période de 2011 à 2015 malgré un mois de juin qui a permis de compenser légèrement. Les automnes de ces mêmes années 2019 et 2020 (octobre à décembre inclus) ont été plus humides que les automnes de 2011 à 2015 (respectivement + 169 mm et + 69 mm).

On observe que ces dernières années les précipitations ont tendance à être orageuses et parfois très localisées. Ces moyennes cachent donc des disparités locales qui peuvent être importantes.

## ET DANS LE FUTUR...

Nos observations concordent avec les projections climatiques pour la Normandie qui ne prévoient pas d'ici la fin du XXI<sup>ème</sup> siècle d'évolution particulière sur les cumuls annuels de précipitations mais plutôt une répartition différente de la pluviométrie au cours de l'année. Ceci a des répercussions directes pour l'agriculture et les élevages herbagers. Les météorologues prévoient une accentuation de la sécheresse des sols qui est déjà en route : « *La comparaison du cycle annuel d'humidité du sol entre les périodes de référence climatique 1961-1990 et 1981-2010 sur la région Basse-Normandie montre un assèchement de l'ordre de 4 % sur l'année, concernant principalement le printemps et l'été. L'humidité moyenne du sol en fin de siècle pourrait correspondre aux situations sèches extrêmes d'aujourd'hui.* »

Source : Climat HD.

**Vous recrutez en agriculture ?  
en Normandie**

**CONTACTEZ-NOUS**



09 73 033 200



Du lundi au vendredi



09h00 / 12h30 - 13h30 / 17h00



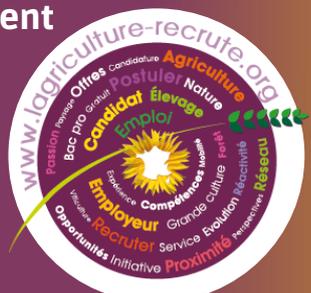
emploinormandie@anefa.org



Credits photo : Stéphane Groszki - ANEFA

**CONNECTEZ-VOUS**

Site recrutement  
national



Réalisation : contrat d'objectifs Région Normandie

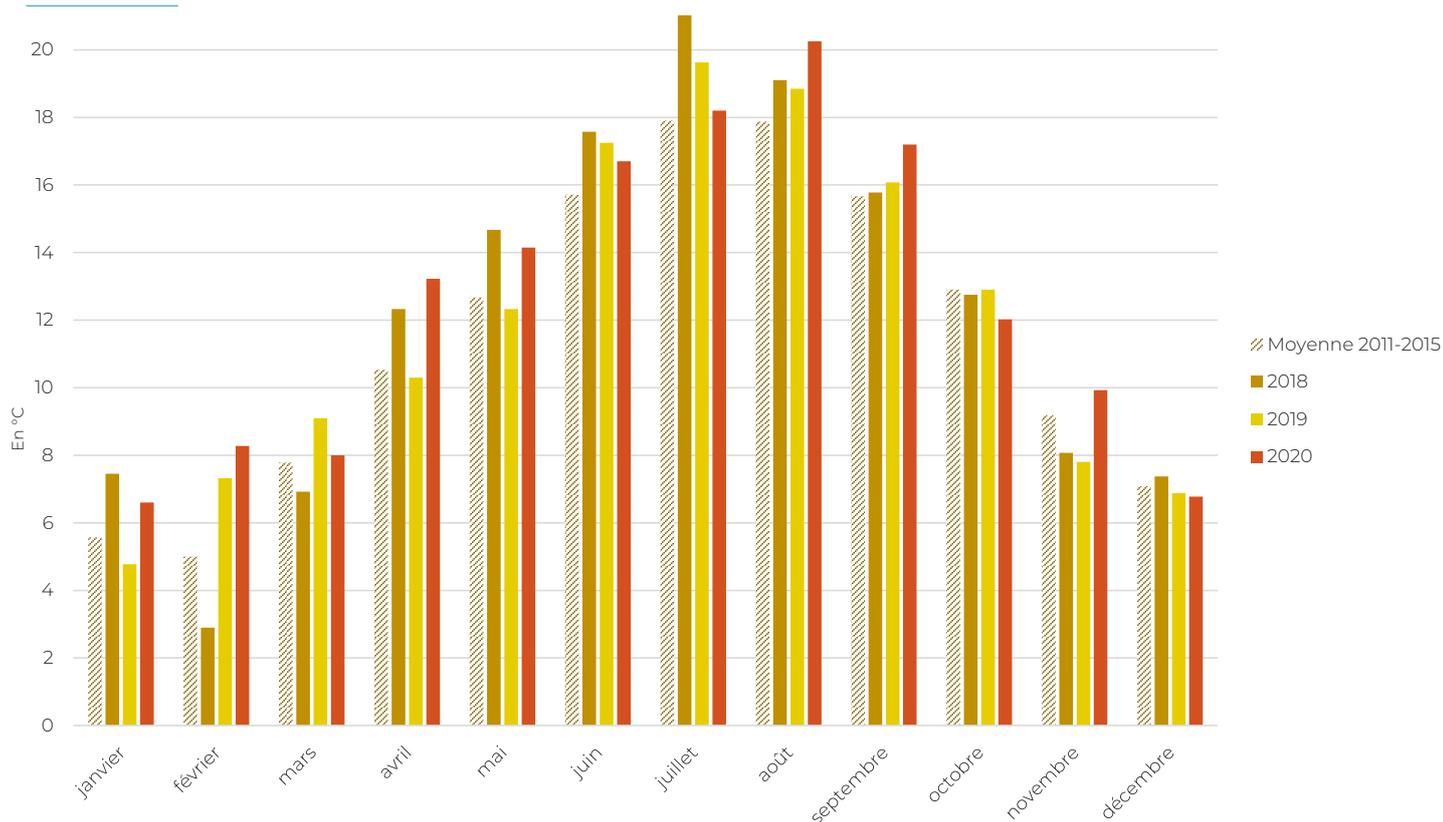
## TEMPÉRATURE

« *L'évolution des températures moyennes annuelles en Basse-Normandie montre un net réchauffement depuis 1959. Sur la période 1959-2009, la tendance observée sur les températures moyennes annuelles est de +0,3 °C par décennie.* »

Source : Climat HD

2018 et 2020 font partie des 3 années les plus chaudes enregistrées depuis 1959 en ex Haute-Normandie et 2020 est une des 3 années les plus chaudes enregistrées en ex Basse-Normandie.

**Figure 6 | Moyenne des températures mensuelles des stations Caen-Carpiquet, Rouen-Boos, Alençon et Trelly - Infoclimat**



Pour les 4 stations retenues, on observe une augmentation de la température moyenne de +0.7°C en 2018, de + 0.4°C en 2019 et de +1.1 °C en 2020 par rapport à la période de 2011 à 2015. Ces moyennes cachent des disparités au cours de l'année avec des périodes plus fraîches que la moyenne et des périodes plus chaudes.

On peut noter que les températures de fin d'hiver (janvier-février) sont plus souvent au-dessus de la moyenne de la période 2011-15.

Les températures du début de printemps peuvent être plus fluctuantes. Avril et mai 2018 et 2020 ont été plus chauds que ceux de la période 2011-15 (+2°C en mai 2018).

Globalement les **mois de juin à août inclus de 2018 à 2020 ont été plus chauds** que pour la période 2011-15 (jusqu'à +3.1°C en juillet 2018). De septembre à décembre les températures se situent dans la moyenne des années 2011-15.

Si la pluviométrie se maintient voire augmente légèrement, la hausse des températures a pour effet d'augmenter l'évapotranspiration et d'aggraver l'assèchement des sols.

### ET DANS LE FUTUR...

En Normandie les projections climatiques (Climat HD) montrent que la température moyenne annuelle va continuer d'augmenter jusqu'aux années 2050. Ensuite selon les politiques climatiques mises en place pour contrer le réchauffement climatique, au mieux le réchauffement climatique sera stabilisé et la température moyenne sera de 1 °C au-dessus de la température de référence (période 1976-2005), au pire d'autres scénarios chiffrent une augmentation de 3°C en 2100.

Pour aller plus loin :

<https://meteofrance.com/climathd>

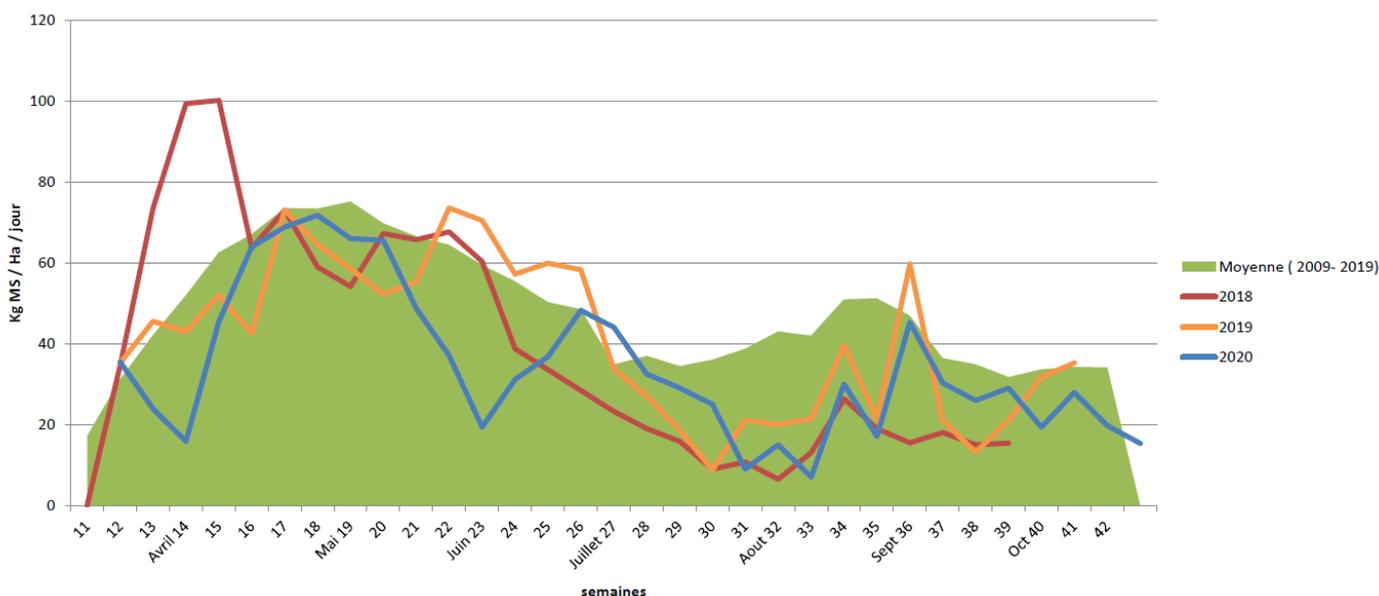
Si les années 2018, 2019 et 2020 s'inscrivent dans les projections d'évolutions climatiques, 2021 fut différente. Si on craignait au début du printemps 2021 de repartir sur une année sèche, les mois de mai à juillet furent bien arrosés et accompagnés de températures plutôt fraîches sur le début de printemps (mars à mai) et en juillet-août. Une année ne fait pas l'autre !

## UNE CROISSANCE DE L'HERBE DIRECTEMENT CORRÉLÉE À LA PLUVIOMÉTRIE

La croissance de l'herbe en Normandie est davantage liée à la pluviométrie qu'à la température. Le manque d'eau induit rapidement une baisse de pousse et au contraire un excès d'eau implique une forte croissance à relativiser selon la saison. Sur la courbe de croissance de l'herbe de mars à avril, on observe bien les écarts de pousse d'une année sur l'autre entre 2018 et 2020. En 2018, la pousse tardive

mais importante de printemps liée à des pluies abondantes a retardé la mise à l'herbe alors que la pousse de début juin à septembre fut très en dessous de la moyenne. 2019 était très tardif aussi comparé à 2018 et en 2020 la pousse a été stoppée très rapidement en fin de printemps. 2020 se caractérise par une faible pousse globale sur l'année mais avec des disparités sur la région.

Figure 7 | Croissance de l'herbe en Normandie - OCH normand (fermes conventionnelles et bio)



Les écarts de pousse par rapport à la moyenne des dix dernières années sont de plus en plus observables, ce qui perturbe les repères de récoltes, de gestion du pâturage et impose une adaptation continue des éleveurs.

La faible pousse dès la mi-juillet jusqu'à fin août est frappante pour les trois années étudiées et impose dans bien des situations une distribution de fourrage à l'auge, ce qui n'était pas aussi important en Normandie jusqu'à présent. Il devient donc prudent de prévoir des stocks

(conservés ou sur pied quand c'est possible) à redistribuer en été.

Enfin, à dire d'éleveurs, les fins d'hiver plus doux permettent une pousse hivernale et des stocks d'herbe sur pied au printemps plus importants ces dernières années ou du pâturage hivernal. Cela peut se traduire par des rentrées en stabulation très tardives et des mises à l'herbe plus précoces en fin d'hiver quand la portance des sols le permet ou avec des aménagements adaptés.

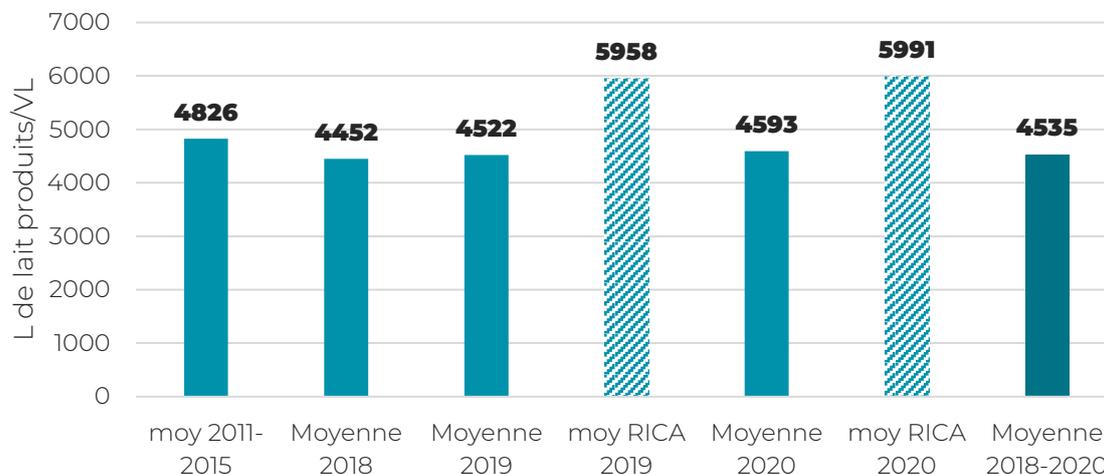
## LE CHARGEMENT S'EST MAINTENU MALGRÉ TOUT

Le chargement moyen s'est maintenu à 1.18 UGB/ha de SFP et il est compris entre 0.7 UGB/ha de SFP pour les moins chargés à 1.7 UGB/ha de SFP. Les disparités sont donc assez importantes en Normandie. Le chargement des fermes laitières de cet échantillon est inférieur de 0.72 UGB/ha de SFP par rapport à celui du RICA Normandie 2019 et de 0.6 par rapport au RICA 2020.

**Le chargement moyen est de 1.18 UGB/ha SFP.**

## LA PRODUCTIVITÉ LAITIÈRE PAR VACHE ET PAR SURFACE FOURRAGÈRE EST EN LÉGER RETRAIT

Figure 8 | Productivité laitière moyenne par vache présente



La productivité par vache présente est légèrement inférieure sur la période 2018-20 par rapport à celle de 2011-15. Cette moyenne de 4 500 L/VL cache des écarts de production allant de 3 000 L/VL à 6 000 – 7 000 L/VL selon l'année et les systèmes.

La valeur médiane du niveau d'étable est au même niveau que la moyenne : 4 500 L/VL. Le quartile inférieur est de 4 000 L/VL et le quartile supérieur de 5 200 L/VL. Une grande majorité des fermes bio laitières normandes se situent donc entre 4 000 et 5 200 L/VL.

Les écarts de productivité peuvent s'expliquer par des systèmes fourragers différents, la complémentation en concentrés (type et quantité) ou non, la politique d'engraissement ou non des vaches de réformes.

On observe une plus faible productivité en 2018 sûrement liée à une saison de pâturage compliquée à cause d'un excès d'eau dans un premier temps puis un déficit marqué sur le reste de l'année.

La différence entre la moyenne d'étable des bio et la ferme RICA normande est d'environ 1 500 L/VL. Ce niveau d'étable est à corréliser aux systèmes très herbagers dans notre région. Dans cet échantillon seules 9 fermes sur les 30 ont du maïs dans l'assolement.

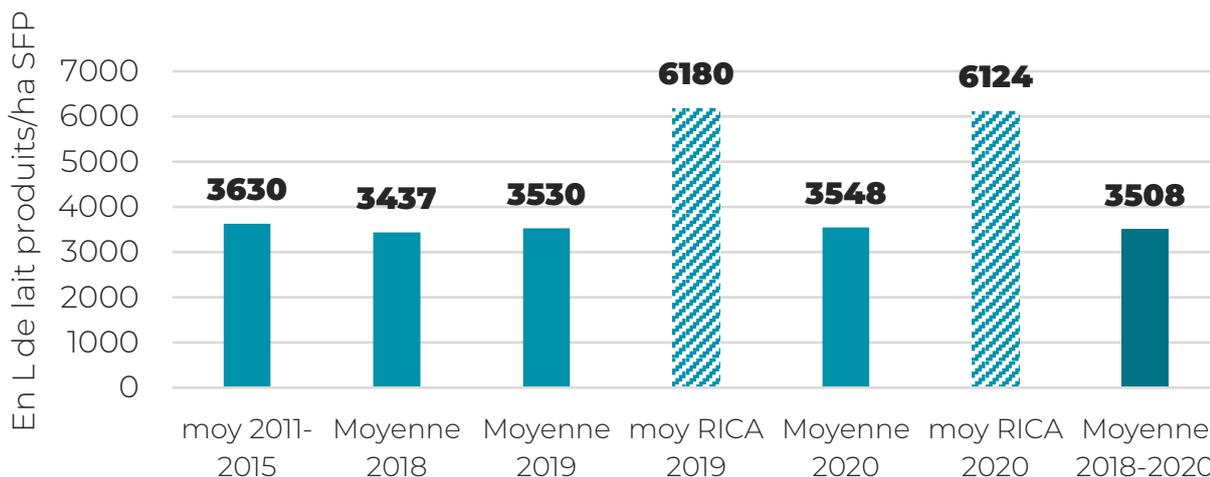
Comme le niveau d'étable, la quantité de lait produite par hectare de SFP a tendance à baisser ces dernières années. Elle est de 3 500 L/ha de SFP en moyenne pour la période de 2018 à 2020 contre 3 700 L/ha de SFP sur la période 2011-15. L'écart se creuse avec l'échantillon RICA normand qui produit près de + 2 700 L/ha de SFP.

**La majorité des fermes laitières bio normandes a un niveau d'étable se situant entre 4 000 et 5 200 L/VL.**

À titre de comparaison en Île et Vilaine, la moyenne d'étable en 2019-20 est de 5 260 L/VL pour 55 producteurs bio enquêtés. A noter que 85% de ces producteurs ont 9 à 10% de maïs dans la SFP et que ces mêmes producteurs ont un niveau d'étable de 5 430 L/VL

Source : Agrobio 35

Figure 9 | Productivité laitière moyenne par ha de SFP



Les indicateurs de productivité à la surface sont à mettre en relation avec la notion d'empreinte alimentaire ou d'autonomie surfacique. En effet, le recours aux aliments concentrés ou fourrages achetés à l'extérieur de l'exploitation

fait augmenter la productivité à l'hectare mais de manière artificielle puisque ses fourrages et concentrés ont bien été produits sur des surfaces qui ne sont pas prises en compte dans les calculs de chargements et de productivité laitière.

## DES ACHATS DE FOURRAGES ET D'ALIMENTS EN AUGMENTATION EN 2019 ET 2020

L'autonomie alimentaire est un des grands piliers de la bio et les fermes bio sont autonomes comme l'illustre le taux d'autonomie surfacique moyen pour 2018 à 2020 qui est de 95 % en moyenne. L'empreinte alimentaire (les surfaces intraconsommées ainsi que les surfaces achetées à l'extérieur après conversion des tonnages achetés en surface<sup>2</sup>) est de 124 ha en moyenne sur la période de 2018 à 2020 dont 117.5 ha de surface intraconsommée et 6.48 ha de surface extérieure (dont 4 ha pour le fourrage). Pour rappel la SAU moyenne de l'échantillon est de 126 ha.

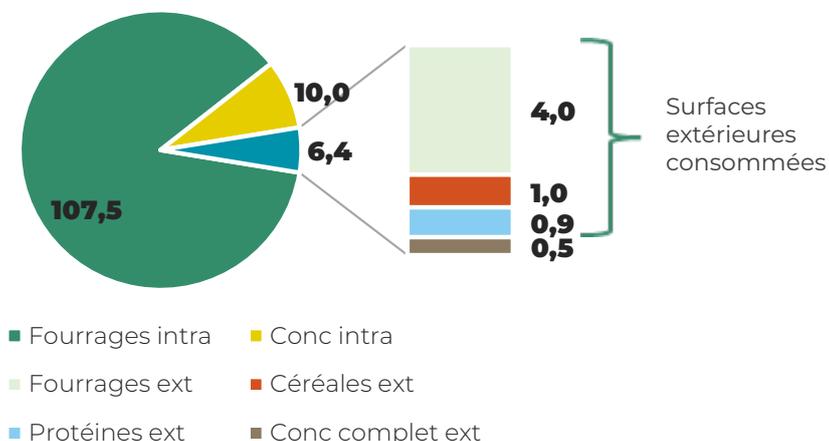
**95% d'autonomie surfacique en moyenne**

**124 ha d'empreinte alimentaire dont :**

- 117.5 ha intraconsommés
- 6.5 ha achetés

**en moyenne pour 2018 à 2020**

Figure 10 | Empreinte alimentaire moyenne de 2018 à 2020 en ha



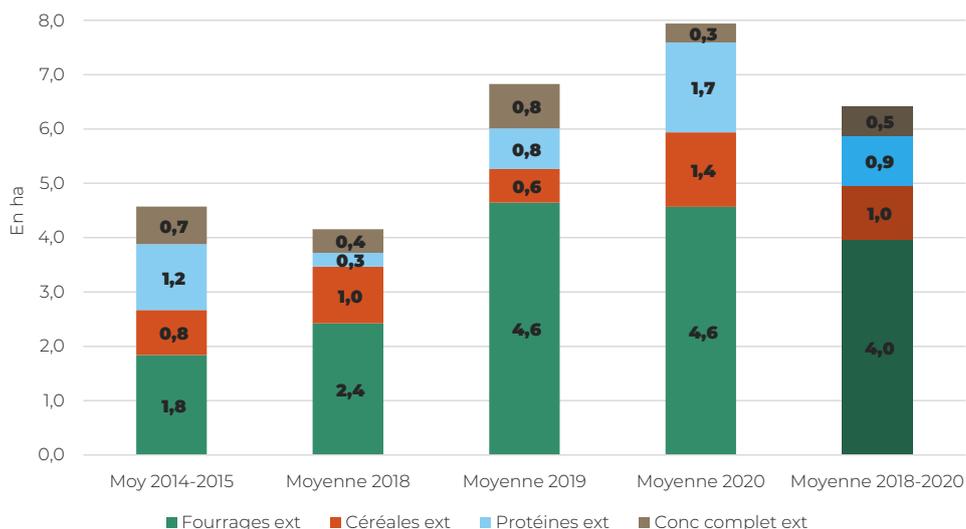
Les années 2018 à 2020 qui ont connu des périodes sèches n'ont pas affecté significativement le niveau d'autonomie alimentaire ou surfacique (de 95% sur la période 2018-20 contre 96% sur la période 2012-15<sup>3</sup>). Néanmoins on peut observer que la surface achetée a surtout augmenté en 2019 et 2020 respectivement de +2.4 ha et +3.5 ha, essentiellement en faveur des fourrages.

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : <https://meteofrance.com/climathd>

<sup>2</sup> Source : rendements conventionnels moyens de la FAO, Agreste, ANIA – grille Réseau CIVAM

<sup>3</sup> Pas de données disponibles pour l'exercice 2011-12

Figure 11 | Évolution des surfaces extérieures consommées par les animaux



Derrière la moyenne on observe des situations contrastées : 57 % des fermes très autonomes (à plus de 95%) le restent même en années difficiles. Un tiers des fermes a vu son autonomie alimentaire en fourrages et en concentrés diminuer de plus de 5% (soit au moins 6.3 ha achetés à l'extérieur) au cours de la période (sur 2019 et/ou 2020) et jusqu'à 15%. On observe que les fermes qui perdent le plus d'autonomie font partie de celles qui ont les chargements les plus élevés. Ces dernières ont un chargement moyen de 1.29 UGB/ha de SFP en 2018, 1.36 en 2019 et 1.39 en 2020. Au sein de ce groupe, celles qui ont connu des difficultés en 2019 ont réagi et fait baisser leur chargement en 2020. Toutefois quelques fermes qui avaient maintenu leur niveau d'autonomie ont augmenté leur chargement en 2020. Ceci s'est accompagné généralement d'une baisse relativement importante du niveau d'autonomie globale cette année-là (jusqu'à -15%, soit jusqu'à 14 ha de fourrages achetés à l'extérieur pour une ferme de 108 ha par exemple). Dès que l'on atteint 1.4 UGB/ha de SFP, il n'est plus possible de maintenir une autonomie alimentaire au-delà de 90% plusieurs années de suite. Certaines sont descendu à 80% d'autonomie.

Globalement, si la volonté est de maintenir l'autonomie alimentaire, il faut donc être vigilant sur le chargement.

Nous ne disposons pas des données suffisantes permettant de calculer l'empreinte alimentaire des fermes du RICA néanmoins nous savons qu'elles ont acheté en 2019 et 2020, 132 t/an d'aliments contre 15 t pour les bio en moyenne.

**À noter que 1 ha de maïs ensilage équivaut à 1,2 ha de soja importé pour le compléter**

Source : réseau CIVAM

**La ferme normande RICA 2019 a 23.7 ha de maïs ensilage dans l'assolement.**



**CAMPUS METIERS NATURE**  
COUTANCES  
L'INNOVATION AU SERVICE DE LA FORMATION

**Des formations initiales**  
du CAP au BTS (Lycée CFA)

**Et des formations adultes**  
pour l'installation (CFPPA)  
**BPREA orientation élevage,**  
paysan boulanger et  
maraîcher bio.

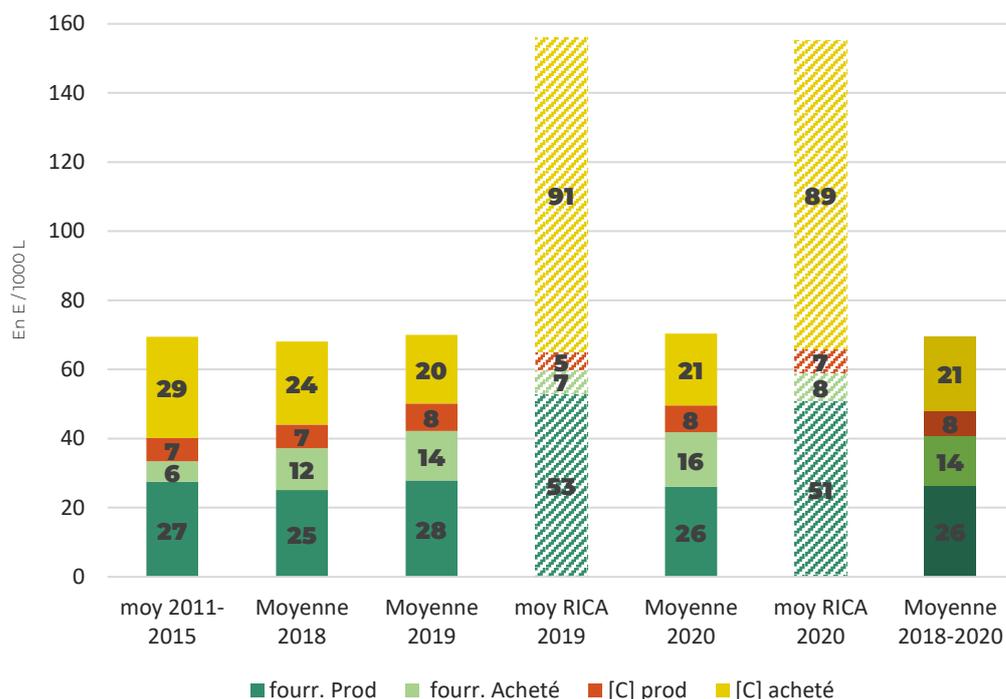
*Avec une exploitation laitière bio.*



[www.campusagri.fr](http://www.campusagri.fr)

## UN COÛT ALIMENTAIRE STABLE

Figure 12 | Évolution du coût alimentaire par 1000L de lait produits



**Le coût alimentaire reste stable grâce à des prix de concentrés plus faibles que les années précédentes.**

La moyenne du coût alimentaire est de 70€/1000L pour les bio alors qu'il est autour de 155€/1000L pour les fermes du RICA normand pour qui les achats extérieurs sont bien supérieurs. L'augmentation des coûts liés aux achats de fourrages a été compensée par la baisse des coûts de concentré. Cette baisse de coût concentré semble davantage liée à une baisse du prix de ces concentrés puisque les apports ont légèrement augmenté (+20 kg/UGB soit 6g/litre de lait produit en plus).

La quantité de concentré distribué par kg de lait produit évolue très peu d'une année sur l'autre. Il est constant autour de 100 g/kg de lait produit en moyenne. Les fermes du RICA Normandie 2019 sont à 275 g/kg de lait produit.



**Les années 2018 à 2020 qui connurent des périodes sèches ont impacté le niveau d'autonomie alimentaire et de productivité laitière à la baisse. Ceci s'est traduit par des achats de fourrages relativement maîtrisés ce qui impactent assez peu le coût alimentaire. Ces achats de fourrages concernaient essentiellement du foin ou de l'herbe sur pied à destination principalement des animaux improductifs.**

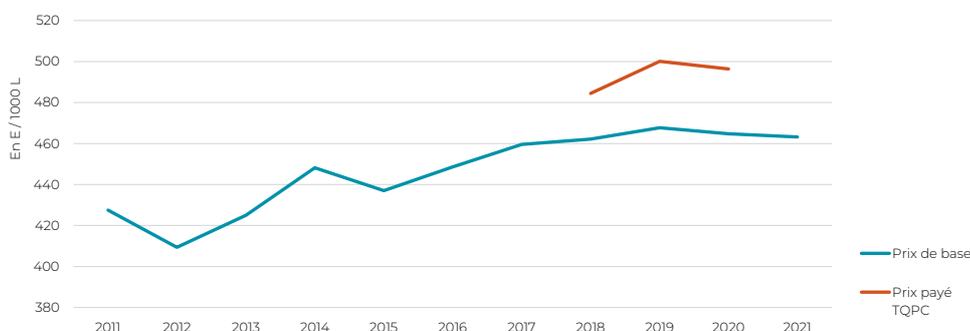
**Ce furent des années qui pour certains ont été vécues comme stressantes. Il faut s'adapter en permanence sur la conduite de l'herbe, surveiller ses stocks en aliments et en animaux, anticiper davantage.**

**Est-ce que baisse de la productivité, l'augmentation des achats ou d'autres manières de gérer l'alimentation ont eu des conséquences sur les résultats économiques globaux des fermes ?**

# DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES D'AVANTAGE LIÉS AU CONTEXTE DE MARCHÉ

## UNE FILIÈRE EN CROISSANCE

Figure 13 | Évolution du prix du lait bio en Basse-Normandie



Source : BeN pour les principales laiteries de l'ex Basse Normandie à partir des prix pratiqués par les opérateurs. Moyenne non pondérée sur les volumes collectés par laiterie. TQPC = Toutes qualités et primes comprises

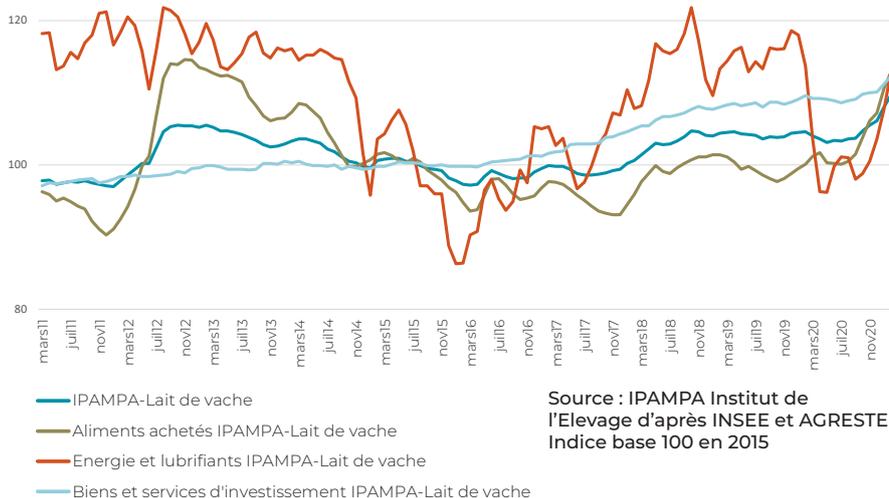
Après une baisse du prix en 2012 suite à la vague de conversion de 2009 et en 2015 (crise du lait conventionnel - lorsque le prix bio était encore indexé pour plusieurs laiteries sur le prix du lait conventionnel auquel était ajouté une prime bio), dès 2016 le prix du lait bio est remonté

pour atteindre 467 €/1000L en prix de base et 500 €/1000L en 2019, son point le plus haut. En 2020 et 2021 on observe déjà une tendance à la baisse.

Ces prix sont à l'image du développement de la consommation et donc de la filière.

## DES COÛTS MATIÈRES PREMIÈRES FLUCTUANTS !

Figure 14 | Évolution de l'indice des prix d'achats des moyens de production agricole (IPAMPA)



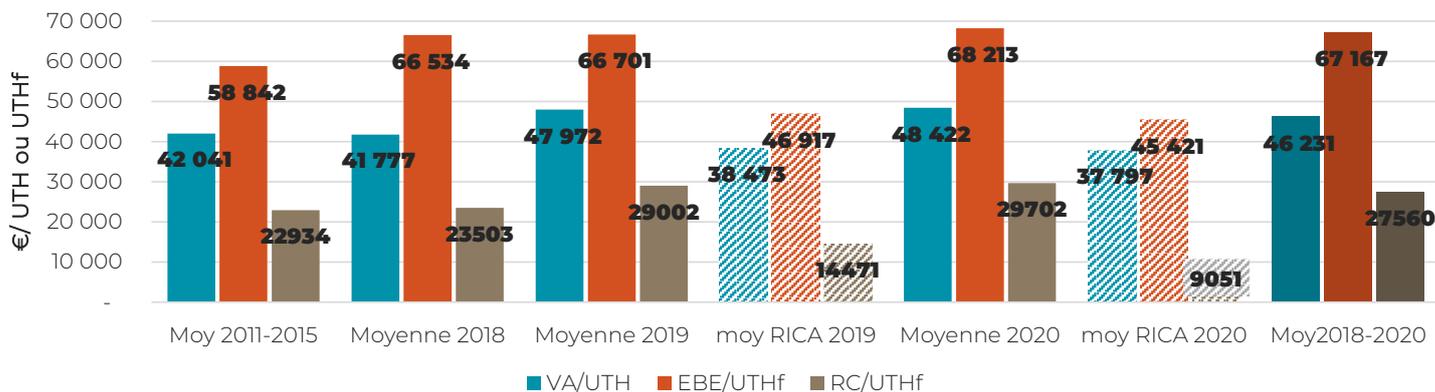
Source : IPAMPA Institut de l'Élevage d'après INSEE et AGRESTE. Indice base 100 en 2015

L'IPAMPA aliment depuis la fin de l'été 2014 jusqu'à fin 2020 était plus faible que sur la période 2012-2014, ce qui confirme les observations sur le coût alimentaire. L'IPAMPA énergie et lubrifiant était à des niveaux élevés sur la période 2018 jusqu'au début de la crise de la COVID19, comme sur la période 2011-15. L'IPAMPA biens et services en investissement continue d'augmenter tout au long de la période.

L'IPAMPA lait est relativement stable sur les périodes étudiées du fait d'un IPAMPA aliment prépondérant.

# UNE EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE À LA HAUSSE

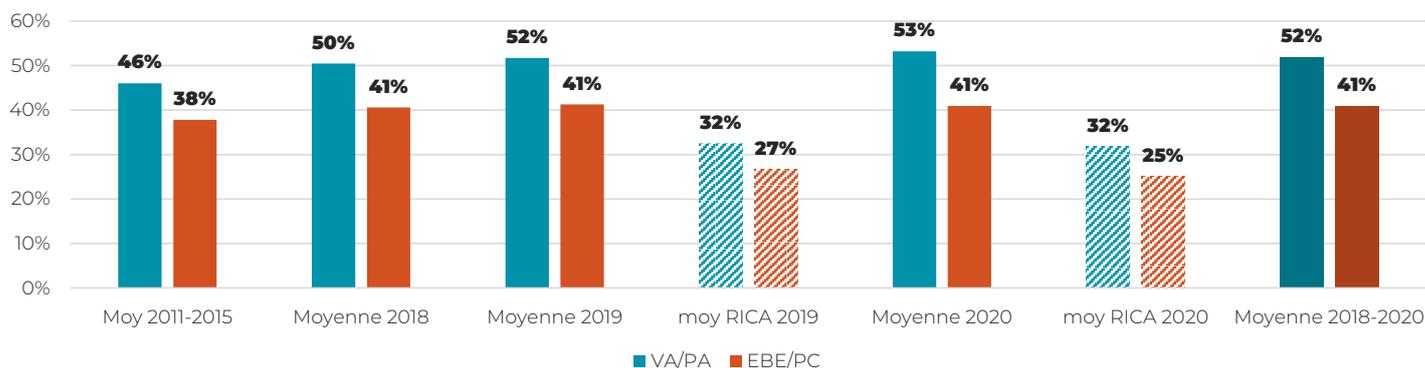
Figure 15 | Critères économiques par unité de main d'œuvre



On observe une hausse importante de la valeur ajoutée, de l'EBE ainsi que du résultat courant par unité de main d'œuvre à partir de 2019 en comparaison avec la moyenne des exercices 2011-15 avec 6000€/UTHf de plus. Les résultats de 2018 sont similaires aux moyennes 2011-2015 sauf

pour l'EBE/UTHf déjà en nette augmentation. Cette hausse de l'EBE dès 2018 est certainement due aux aides supplémentaires. Les résultats économiques rapportés à l'unité de main d'œuvre des fermes bio sont meilleurs que ceux de la ferme RICA.

Figure 16 | Indicateurs d'efficacité technique et globale par rapport au produit



**L'efficacité économique des fermes bio s'améliore malgré des conditions climatiques aléatoires et s'écartant des normes.**

L'efficacité technique des fermes bio est bonne : le ratio VA/produit d'activité est au minimum de 50%. Le maximum est atteint en 2020 avec 53%.

L'EBE sur produit est de 41% sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Les fermes bio se démarquent de la ferme RICA pour qui la VA/produit est de 32% et l'EBE/produit de 25% en 2020.

Les quantités d'aliments achetés dont les fourrages ont légèrement augmenté. Le ressenti des éleveurs était négatif au cours des années 2018 à 2020 lié à une météo difficile et une gestion technique plus compliquée. Cependant, l'efficacité moyenne des systèmes bio normands s'est améliorée. Ceci semble davantage corrélé à un contexte de marché favorable avec un prix du lait correct et des prix de matières premières à la baisse. Ce contexte favorable a tamponné la légère baisse d'autonomie en moyenne et entraîné une augmentation des annuités. Ceci interroge sur la résilience des fermes bio en cas de changement de conjoncture si se cumulent un marché plus compliqué et des aléas climatiques plus marqués.

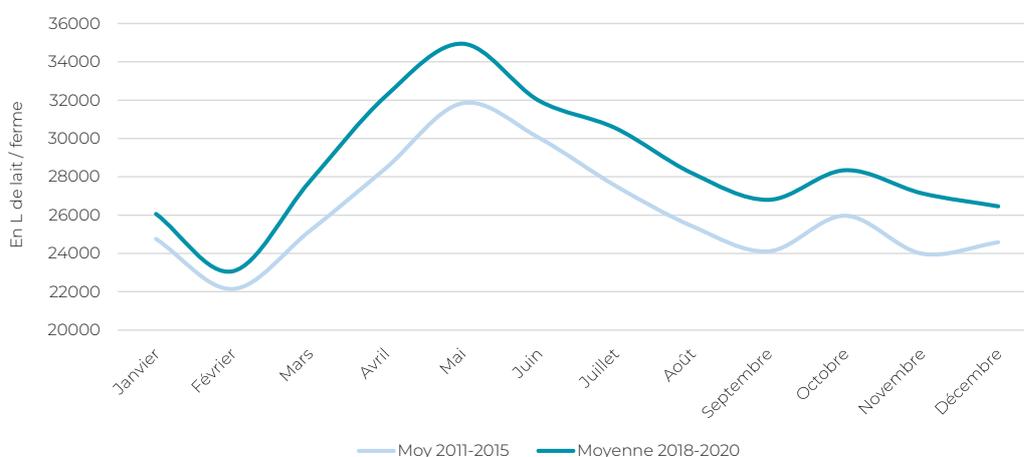


# LES POINTS DE VIGILANCE POUR LES FERMES BIO



## LA SAISONNALITÉ DE LA PRODUCTION LAITIÈRE BIO

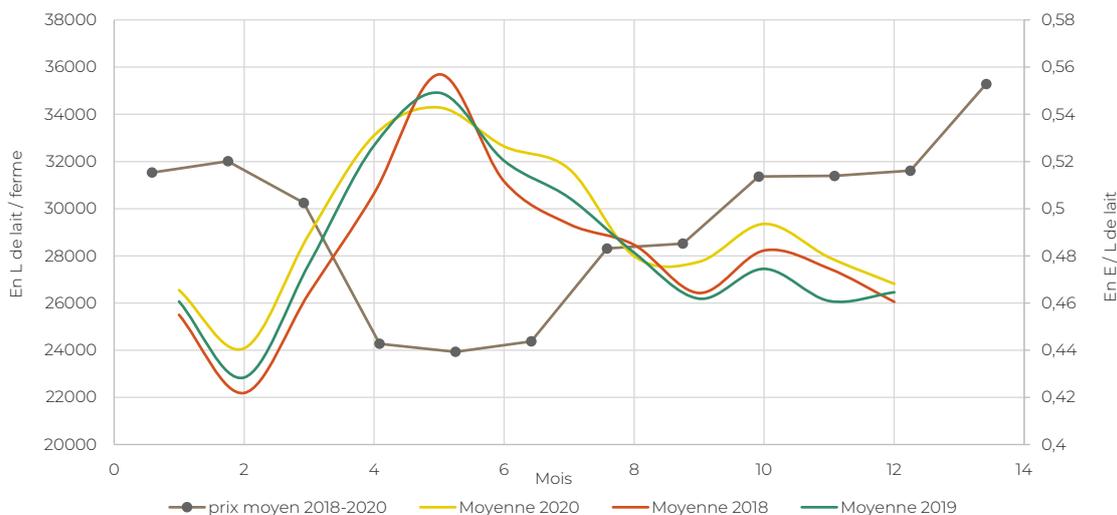
Figure 17 | Évolution des livraisons moyennes mensuelles des années 2018-2020 et 2014-2015 pour les fermes de notre échantillon



À l'image de l'agrandissement des fermes bio normandes, la livraison de lait bio par ferme augmente peu à peu mais on peut voir aussi que l'accroissement de l'écart entre les mois les

plus bas et les mois printaniers se creusent. Les installations et conversions ne sont pas les seules responsables de l'augmentation de la production totale ou de la saisonnalité.

Figure 18 | Évolution des livraisons mensuelles des années 2018, 2019, 2020 et prix moyen

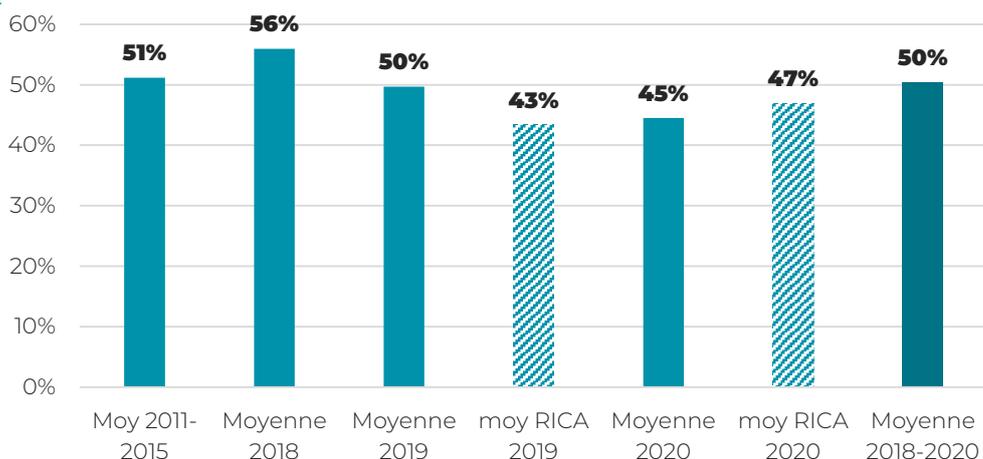


On observe un effet miroir entre la courbe du prix moyen toutes qualités et primes comprises et volume moyens mensuels livrés pour la période 2018 à 2020. Cette saisonnalité a donc des conséquences sur la grille de prix. Une accentuation progressive du pic de printemps a

entraîné une chute du prix du lait au printemps. Il faudrait davantage de vigilance sur la gestion de la filière pour éviter de faire chuter le prix du lait. Hormis ces indices de prix, c'est aussi l'équilibre de la filière qui est en jeu. Cf annexe II, fiches d'analyse sur le pic de lait de printemps.

## UNE SENSIBILITÉ AUX AIDES À NE PAS NÉGLIGER

Figure 19 | Sensibilité aux aides



L'ensemble des aides PAC du 1er pilier (DPU, aides aux légumineuses, à la vache laitière) et du 2nd pilier (Conversion, maintien à l'AB, ICHN, MAEC, JA) représentent 50% de l'EBE en moyenne sur 2018-2020, un taux d'aides équivalent à la moyenne 2011-2015. Étant donné les retards de versements à cause des gestions administratives, notamment sur les aides bio, il est nécessaire d'évaluer ce taux sur plusieurs années. Par ailleurs les écarts peuvent être importants en fonction du territoire d'implantation et de la politique locale avec une moyenne de 448€/ha de 2018 à 2020 (RICA 2020 : 328€/ha).

À 50% de l'EBE en moyenne, on peut estimer que les aides sont équivalentes au revenu disponible de chaque personne installée. De fait les aides compensent un prix de vente des denrées agricoles trop faible qui ne permet pas

de rémunérer les éleveurs. Est-ce une faiblesse ou une force ?

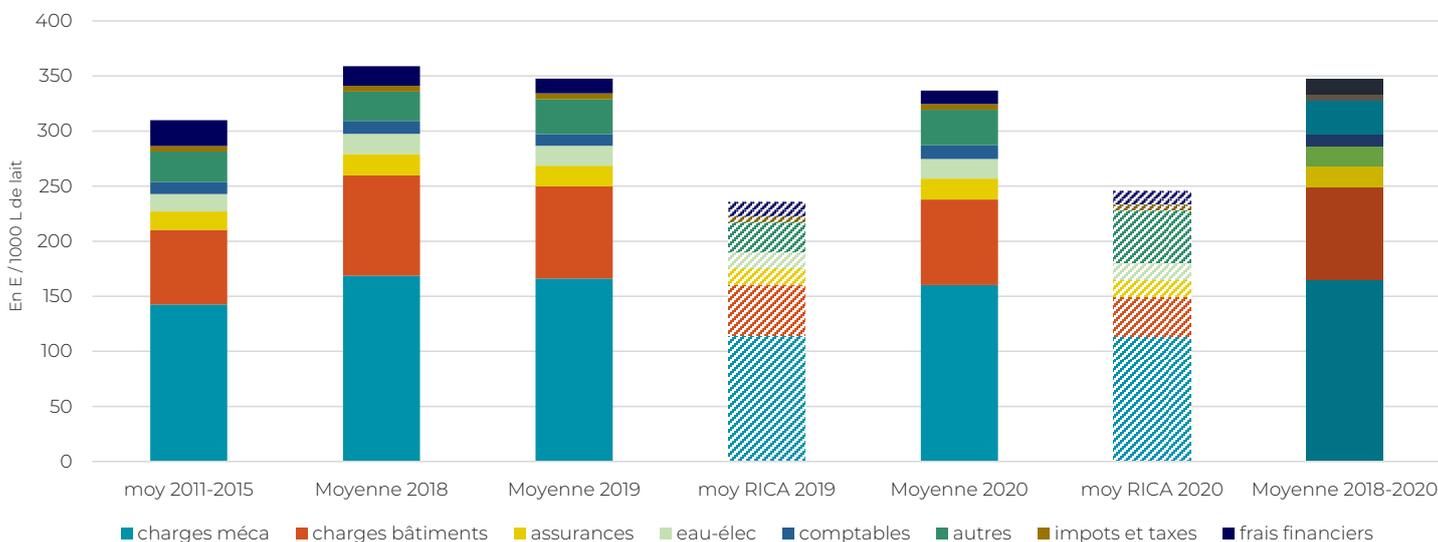
D'un côté la programmation de la PAC est rediscutée environ tous les 5 ans ce qui entraîne une précarité à moyen terme sur les enveloppes.

De l'autre, les fermes bio perçoivent plus d'aides que la ferme RICA certainement du fait qu'elles aient davantage accès à des aides environnementales (CAB, MAB, MAEC).

Au final, les aides à la bio prévues pour compenser un manque à gagner doivent évoluer vers une reconnaissance des externalités positives de ce mode de production qui évite des dépenses sociétales de traitement de l'eau potable entre autres.

## DES CHARGES DE STRUCTURE EN AUGMENTATION

Figure 20 | Charges de structure hors MO pour 1000L de lait vendus

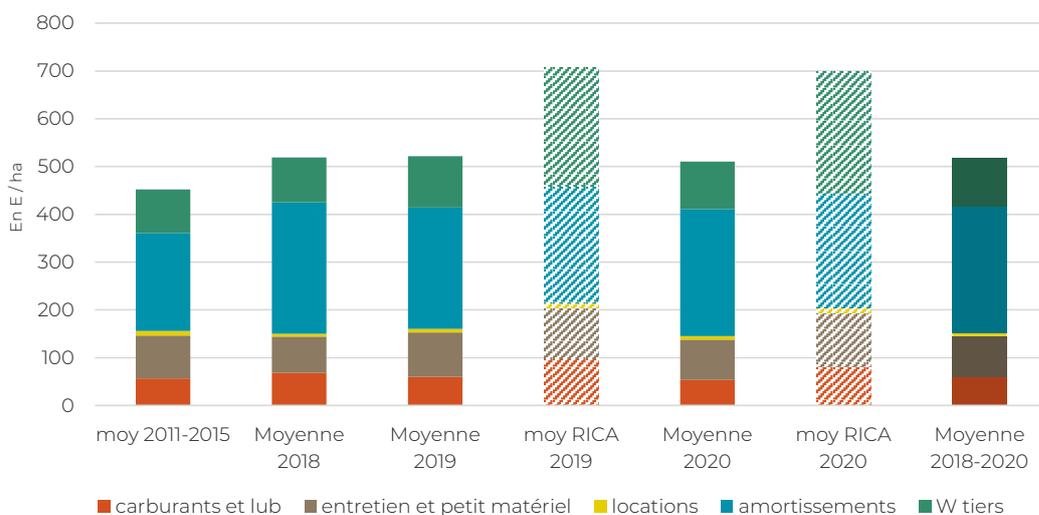


Les charges de structures hors main d'œuvre et foncier ont un peu augmenté pour arriver en moyenne sur 2018-2020 à 347 €/1000L de lait vendus. Globalement tout a augmenté mais le plus marquant sont les charges liées aux bâtiments et les charges de mécanisation. On observe bien sur ce graphique que les bio ont des charges de mécanisation et des coûts d'entretien et de location de bâtiments plus importants (250 €/1000 L) que la ferme RICA normande en 2019 et 2020 (150 €/1000 L).

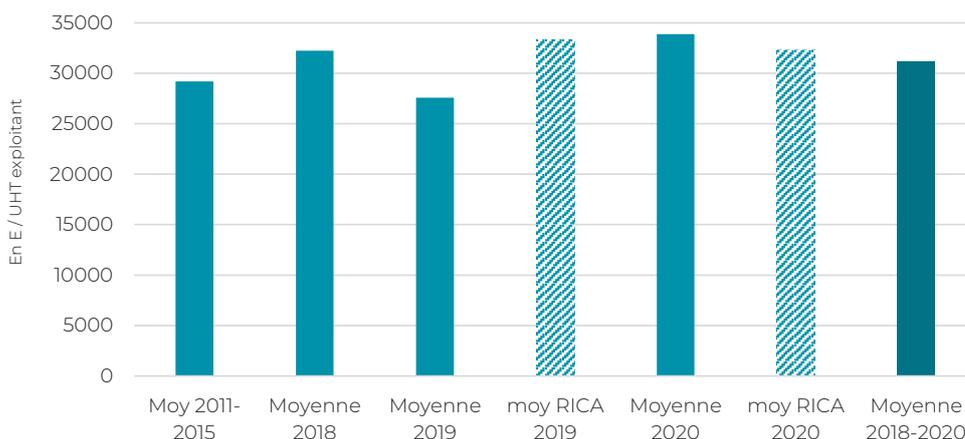
Le foncier représente 53 €/1000 L de lait vendus sur la période 2018-20 et reste stable par rapport à 2011-15.

Le coût de la main d'œuvre (cotisations MSA des exploitants et salariés, ainsi que les rémunérations des salariés) aux 1000 L de lait vendus est passé de 86 € sur la période 2011-15 à 107 € en moyenne sur la période en 2018-2020, en lien avec l'augmentation des effectifs salariés (0.32 UTH salariés) et des effectifs exploitants (0.26 UTH). Étant donné la main d'œuvre plus importante sur les fermes bio, les coûts de MO sont plus importants aussi par rapport aux fermes RICA.

**Figure 21 | Coûts de mécanisation par ha**



**Figure 22 | Évolution des annuités par UTH exploitants**



Les coûts de mécanisation sont passés de 452 €/ha en 2011-15 à 517 €/ha en 2018-20, ceci essentiellement à cause des investissements en matériel plus importants et donc des amortissements en hausse. Les travaux par tiers ont également augmenté dans une moindre mesure.

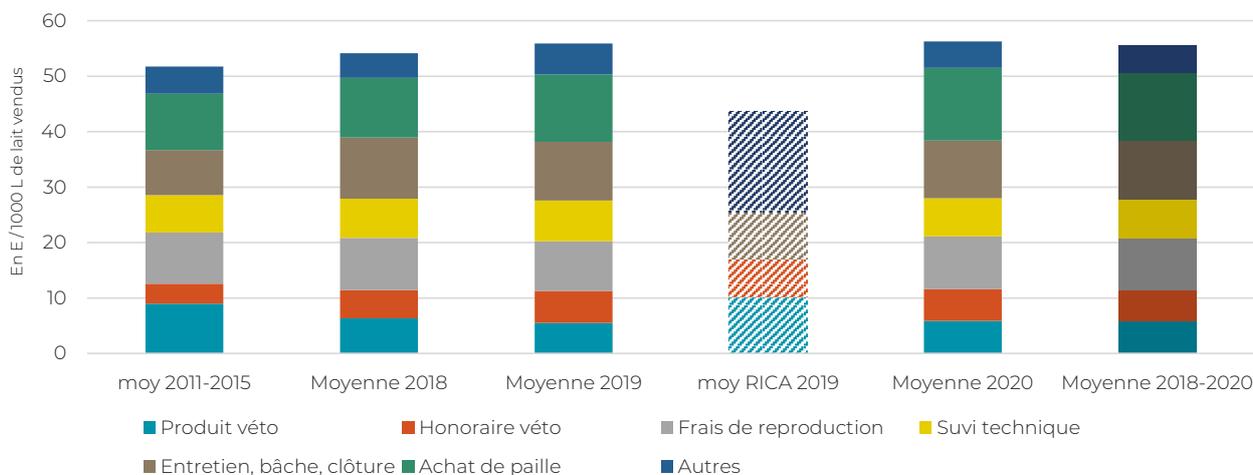
Les résultats de ces dernières années ont amené les éleveurs à investir en matériels et en bâtiments

or l'IPAMPA biens et services d'investissements (matériels et bâtiments) a connu une augmentation constante depuis le début des années 2010. Le poids des investissements est donc plus important.

Les annuités/UTHf ont en effet augmenté en 2020 et vont affecter la CAF pour les prochaines années.

## DES FRAIS D'ÉLEVAGE EN LÉGÈRE AUGMENTATION MAIS PROGRESSIVE

Figure 23 | Frais d'élevage pour 1000L de lait vendus

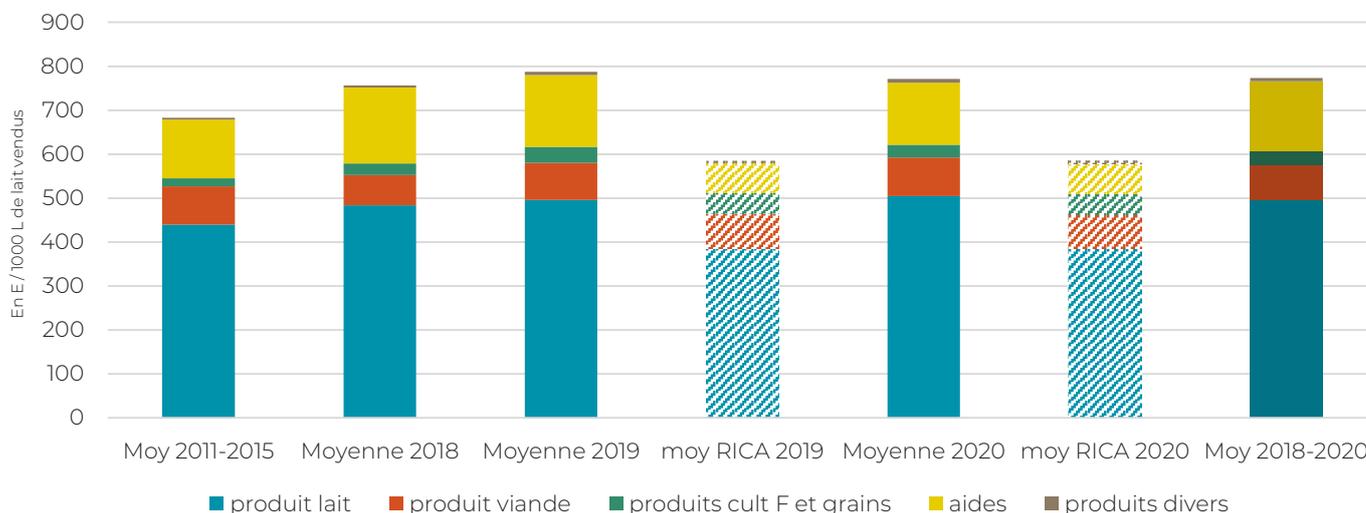


Les frais d'élevage ont dépassé les 55 €/1000L ces dernières années à cause de l'augmentation des coûts de paille et des frais d'entretien, de bâche et de clôtures.

## LES COÛTS DE PRODUCTION ONT SUIVI LA HAUSSE GLOBALE

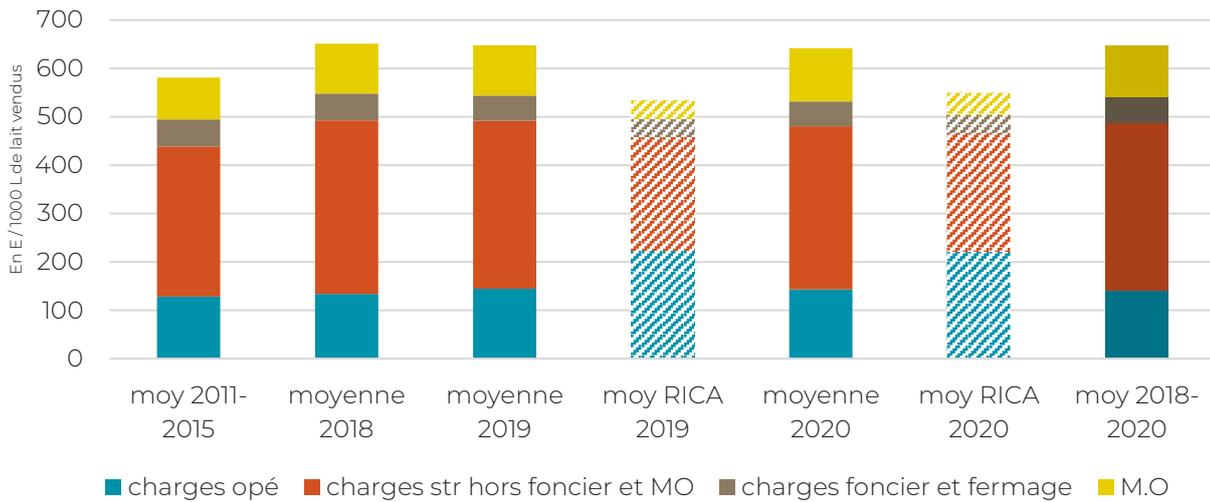
Si le prix du lait et les aides ont contribué à la hausse des produits totaux les charges elles aussi ont augmenté.

Figure 24 | Produits totaux pour 1000L de lait vendus



Le produit lait a gagné 45 €/1000 L vendus et les aides 25 €/1000 L entre la période 2011-2015 et la période 2018-2020 pour arriver à une augmentation globale de 90 €/1000 L de lait vendus. Ceci car le produit lait a bénéficié de la hausse du prix du lait bio entre 2014 et 2019 et car la programmation PAC de 2015 semble avoir été bénéfique pour les bio notamment avec la redéfinition de la carte ICHN en Normandie qui a soutenu les zones humides. Les produits totaux moyens atteignent 773 €/1000 L de lait vendus.

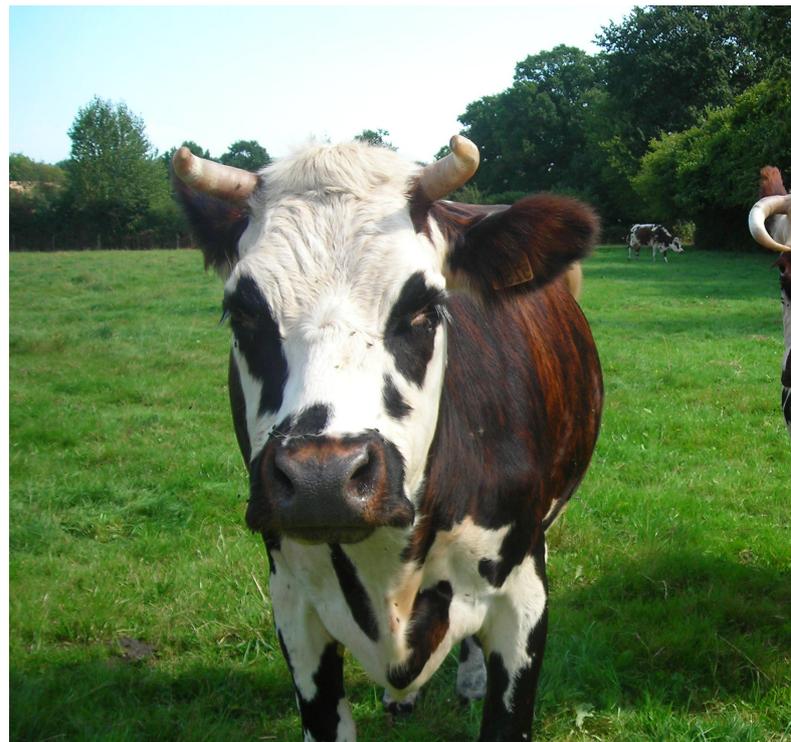
**Figure 25 | Charges totales hors rémunération des exploitants pour 1000L de lait vendu**



**Augmentation des charges totales hors rémunération des exploitants et du capital de + 65 €/1000L de lait vendus.**

Ceci étant, les charges totales hors rémunération des exploitants et des capitaux ont augmenté en moyenne de 65 €/1000L vendus entre la période 2011-2015 et la période 2018-2020. Seules les charges liées au foncier se sont maintenues. Les charges pour les fermes bio étaient supérieures de 115 €/1000L vendus par rapport aux fermes du RICA en 2019 et 2020. Cette différence est due aux charges de structure et à l'emploi hormis l'effet dilution de la production. Les charges s'élèvent à 646 €/1000L de lait vendus en moyenne sur la période 2018-2020.

À ceci doit être ajouté la rémunération des éleveurs exploitants et la rémunération du capital des exploitations. À titre d'information, une rémunération à 2 SMIC représenterait environ 86€/1000L vendus.



**La filière lait bio reste fragile dans ce contexte incertain de changement d'échelle depuis les conversions 2015. La baisse des prix qui s'observait toujours après les vagues de conversions des années 2000 et 2009 n'était pas encore intervenue après la dernière vague de conversion de 2015 à 2018. C'est en 2020 qu'on voit que les prix commencent à baisser après un pic en 2019. Les aides ont certainement permis de « lancer » la production bio mais la dépendance à ces aides reste importante. La fin de ces aides en 2023 doit être anticipée notamment dans un contexte où toutes les charges augmentent et surtout les investissements qui devront être honorés.**

MINIMUM 75% D'HERBE  
DANS LA SURFACE  
FOURRAGÈRE PRINCIPALE



AU MOINS 20 ARES  
PAR VACHE ACCESSIBLES  
AU PATURAGE

# CHARTRE DE PRODUCTION DE L'OP LAIT BIO SEINE ET LOIRE

— POUR UNE BIO  
QUI NOUS ENGAGE —



100% DE L'ALIMENTATION  
DES VACHES D'ORIGINE FRANCE



PLUS DE 210 JOURS  
DE PATURAGE PAR AN

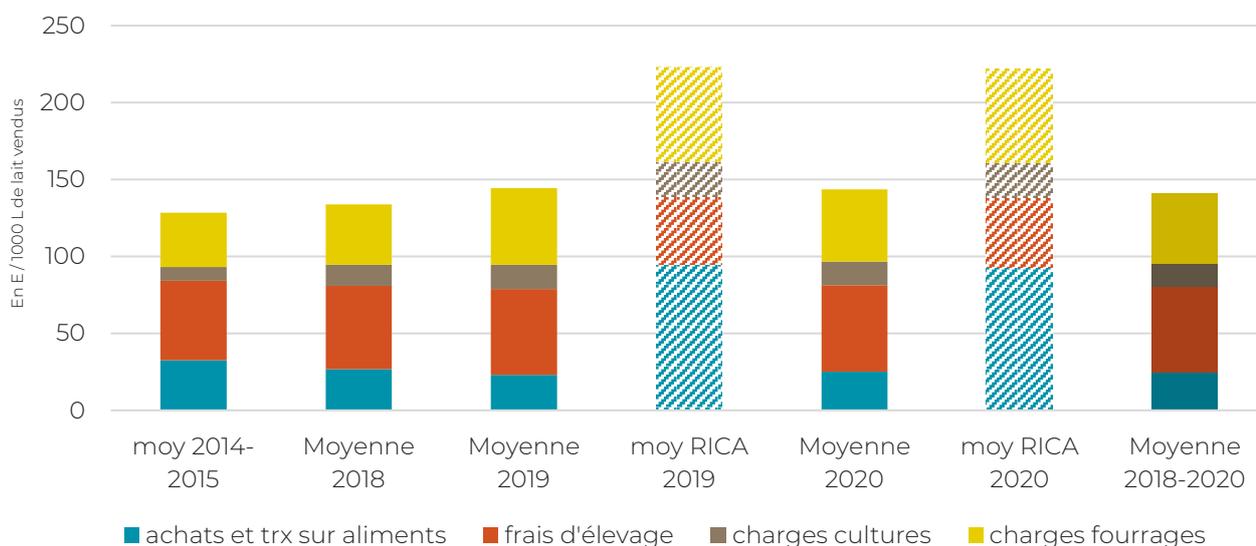


# DES PISTES POUR AMÉLIORER SA RÉSILIANCE EN CAS DE CONTEXTE FILIÈRE LAIT MOINS PORTEUR



## DES CHARGES OPÉRATIONNELLES FAIBLES MAIS À MAÎTRISER

Figure 26 | Charges opérationnelles pour 1000L de lait vendus

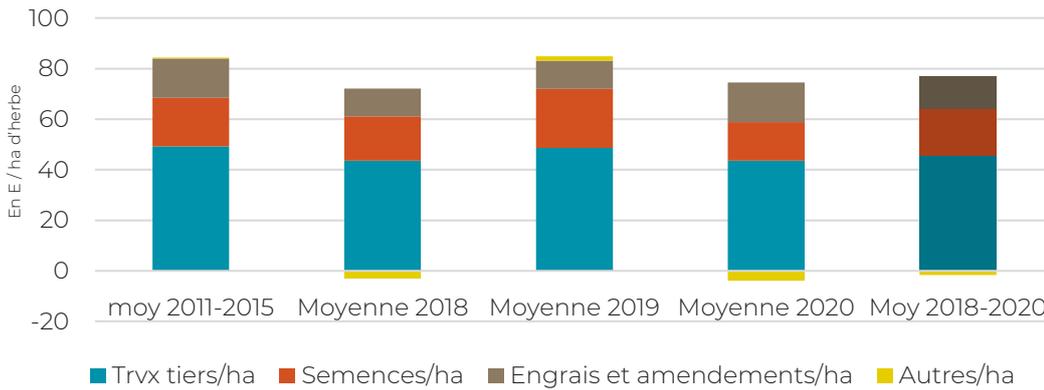


On observe que la moyenne RICA de 2019 était de 222€/1000L et s'est maintenue à ce niveau en 2020 essentiellement dû à des achats d'aliments beaucoup plus importants et plus de fourrages récoltés au détriment du pâturage. L'autonomie plus importante des systèmes bio leur permet de gagner plus de 80€/1000L. La moyenne des achats d'aliments connaît une légère baisse compensée par des charges de cultures plus élevées. Les coûts de fourrages ont augmenté progressivement notamment par l'augmentation des achats de fourrages.

Les fermes bio normandes restent très économes sur les charges opérationnelles avec moins de 135€/1000L malgré une légère augmentation sur cet échantillon de 15€/1000L entre 2015 et 2020

## LE COÛT DE L'HERBE RESTE MAITRISÉ...

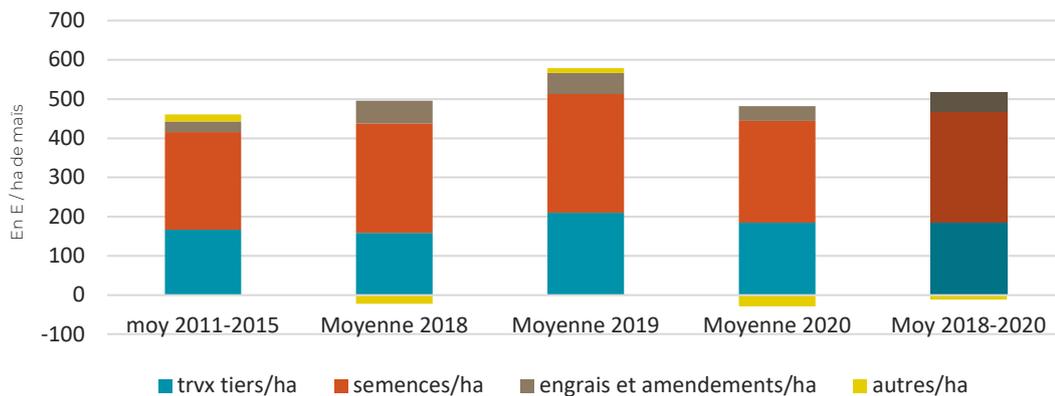
Figure 27 | Coûts de l'herbe moyen par ha



Les charges directes imputables à la production d'herbe (PP, PT, luzerne) restent aux environs de 80 €/ha hors coûts de mécanisation internes. Les travaux par tiers (semis et récolte) représentent en moyenne 60% du coût de l'herbe.

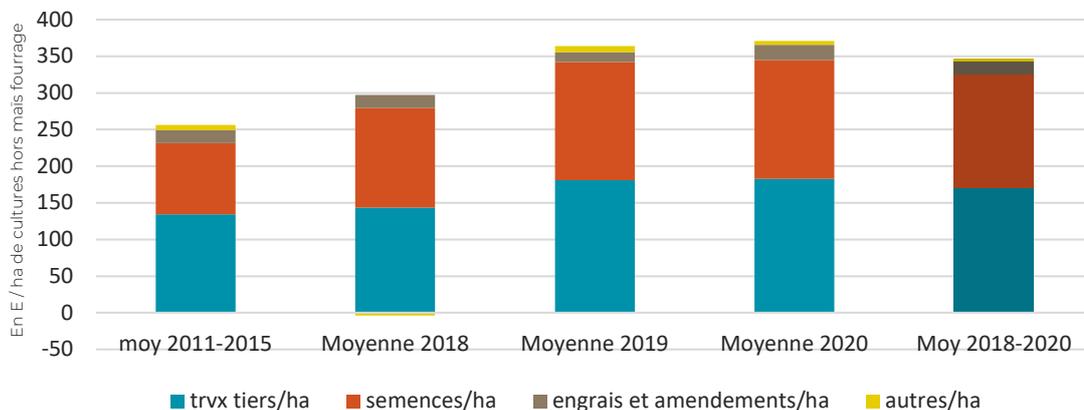
## ... LE COÛT DES CULTURES ANNUELLES EST À RELATIVISER EN FONCTION DU POTENTIEL ET DE LEUR VALORISATION

Figure 28 | Coûts du maïs par ha



Les charges directes liées à la culture de maïs ont encore augmenté pour dépasser les 500€/ha hors coûts de mécanisation internes. Les coûts de semences représentent plus de 55%.

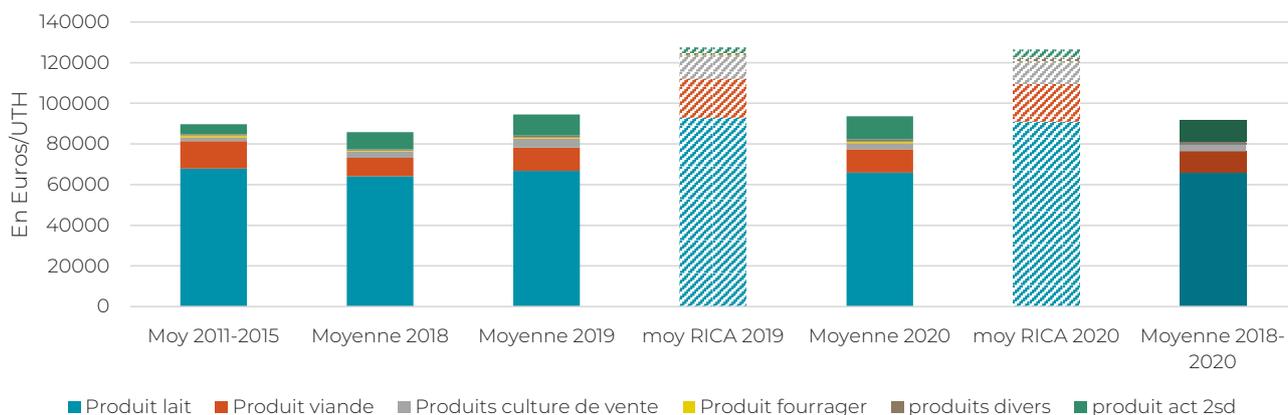
Figure 29 | Coûts des cultures hors maïs fourrage par ha



Les coûts des cultures ont suivi une augmentation continue de 2018 à 2020 par rapport à la période 2011-15 liées aussi aux travaux tiers et aux semences.

# LES BIO NE METTENT PAS TOUT DANS LE MÊME PANIER

Figure 30 | Composition du produit d'activité avec activité secondaire



La viande (réforme, veaux, bœufs, amouillantes, génisses de viande) représente en 2018-20, 12% du produit d'activité (PA) total (les aides ne sont pas comptées dans le produit d'activité) alors qu'elle représentait 15% du produit d'activité en 2011-15. En effet, on peut observer une baisse du prix des vaches de réforme entre les 2 périodes : 990 € en 2011-15 contre 928 €/vache en 2018-20. En 2019, 15% du produit d'activité de la ferme RICA provient de la viande. La viande n'est pas un atelier qui s'est développée ces dernières années.

Les cultures de vente des systèmes bio sont très peu présentes mais représentent désormais 4% du PA (contre 2% sur la période 2011-15) quand elles se maintiennent autour de 9% du PA pour les fermes du RICA.

Les fermes bio sont donc très spécialisées autour de la production laitière mais pas autant que la ferme RICA. En effet le taux de spécialisation<sup>4</sup> des fermes bio normandes est de 68% sur la période 2018 à 2020 (contre 71% en 2011-15) contre 73% pour la ferme RICA 2019 et 2020.

En effet sur les 30 fermes de l'échantillon 2018-20, 12 ont des produits liés à une activité secondaire, soit 40% des fermes. Ces productions ne sont pas toujours liées à l'activité agricole en tant que telle puisqu'un quart des fermes ayant un produit secondaire sont des fermes vendant de l'électricité produite par des panneaux photovoltaïques. Les ateliers de transformation du lait de vache, autres élevages et pain représentent les 2/3 des fermes ayant une activité secondaire, certaines cumulant jusqu'à 2 activités secondaires. Souvent tout ou partie des productions de ces ateliers se font en vente directe ou circuit court.

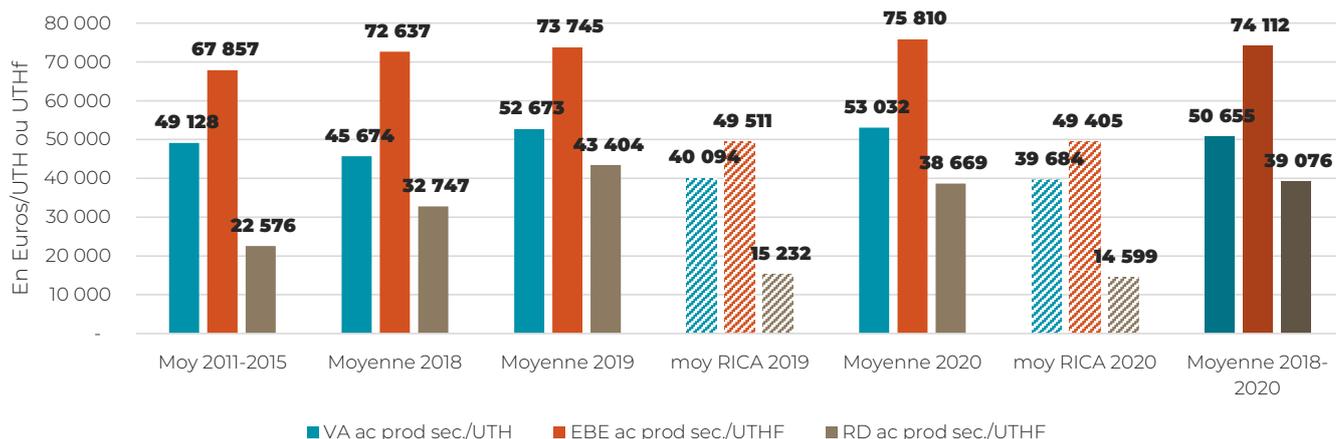
Figure 31 : Tableau des types de production secondaires

	Nombre de fermes
<b>Electricité</b>	3
<b>Méthaniseur</b>	1
<b>Transformation laitière et/ou autre atelier lait</b>	4
<b>Volailles de chair</b>	1
<b>Porcs</b>	1
<b>Pain</b>	1
<b>bovins viande</b>	1



<sup>4</sup> Taux de spécialisation : produits liés à l'activité laitière (lait, viande de réforme, veaux, aides à la vache laitière)/l'ensemble des produits

Figure 32 | Critères économiques par unité de main d'œuvre incluant les activités secondaires



Les productions secondaires font augmenter la VA de 4 400 €/UTH et l'EBE et la CAF<sup>5</sup> ou « revenu disponible » de + 6 900 €/UTHf.

En effet quand les activités secondaires ne représentaient que 5% du PA en moyenne sur la période 2011-2015, elles représentent 11% sur la période 2018-2020. C'est-à-dire pratiquement autant que la viande.

**Un revenu disponible en hausse jusque 2019 et plus élevé en 2020 qu'entre 2011 et 2015 malgré des conditions difficiles.**



**Gamme complète de Fourragères Bio et NT**

**Fabrique d'Aliments dédiée au Bio**



**MP entières & laminées Mélanges**



**agronat**  
L'AGRONOMIE AU NATUREL

Biopôle du Bocage  
Tesson - BURCY  
14410 VALDALLIERE

☎ 02 31 67 31 12 ✉ contact@agronat.fr  
🌐 www.agronat.fr et sur 

**Expertise Prairies depuis 35 ans en Bio**

**Produits d'élevage UAB Argiles, Sels & Autres**



**Minéraux UAB Sacs, Seaux & Blocs**

**Vente Neuf & Occasion Location à l'hectare**

**Semis & Désherbage mécanique**



## LES FERMES BIO RÉMUNÈRENT LE TRAVAIL

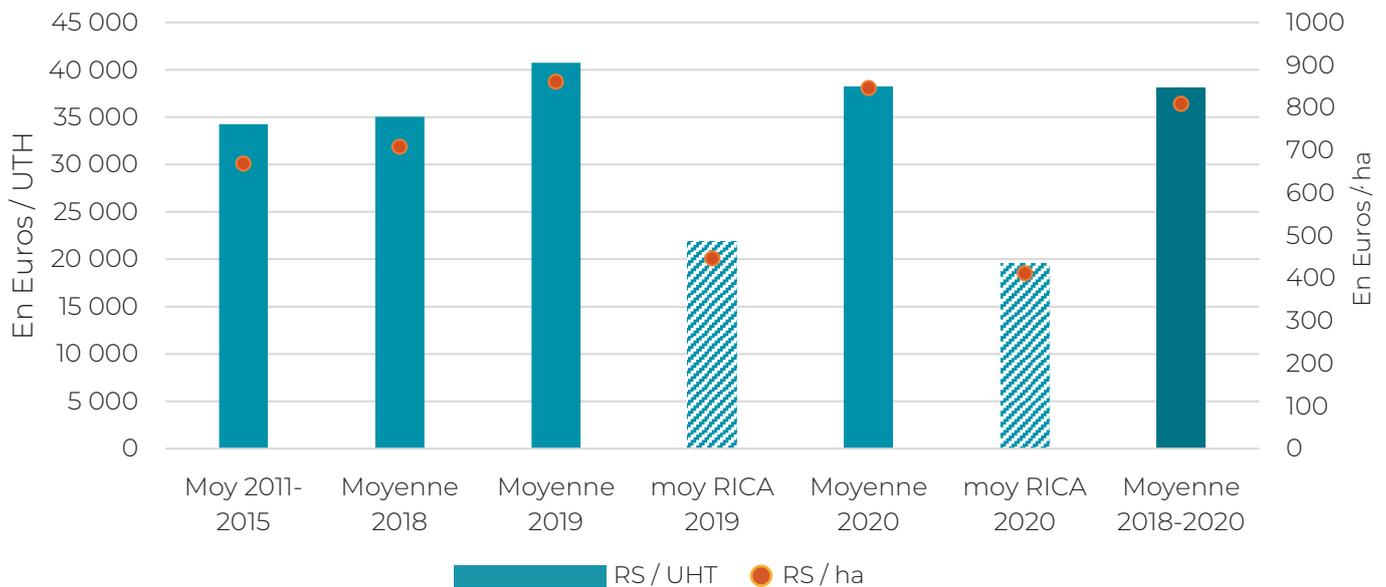
Le résultat social avec production secondaire par UTH est en hausse sur la période 2018-2020 par rapport à 2011-2015 de 3 900 €/UTH pour atteindre 38 149 €/UTH. Le résultat social bio 2019 est 18 900 €/UTH plus élevé que celui du RICA 2019.

Le résultat social par hectare montre que les systèmes bio créent plus de richesse et peuvent rémunérer plus de main d'œuvre, ce qui est le cas comme nous l'avons vu précédemment (0.6 UTH/ferme pour 8.3 vaches/UTH en moins). Ces systèmes contribuent à maintenir et à développer plus de main d'œuvre agricole dans les territoires ruraux.

### LE RÉSULTAT SOCIAL – KESAKO ?

C'est un indicateur de la rémunération possible du travail des associés et des salariés (inclue les cotisations sociales associés et des salariés) et de la possibilité d'augmenter ses capitaux propres. Il est calculé comme suit : résultat courant (EBE – les amortissements – les frais financiers) + réintégration des charges de main d'œuvre (salaires, charges patronales, MSA exploitants). Il peut être rapporté à l'unité de main d'œuvre ou à la surface.

Figure 33 | Résultats sociaux par unité de main d'œuvre et par ha



### POUR ALLER PLUS LOIN

**La rémunération du travail** : c'est la part de la richesse créée (valeur ajoutée) à laquelle s'ajoutent les aides et les produits annexes utilisée pour rémunérer le travail des associés et des salariés et augmenter les capitaux propres.

Elle est en moyenne de 51%.

**La rémunération de l'outil** : c'est la part de

la richesse créée (valeur ajoutée) à laquelle s'ajoutent les aides et les produits annexes utilisée pour financer l'outil, c'est-à-dire payer les fermages, les impôts et taxes, les amortissements et frais financiers.

Elle est en moyenne de 49%.

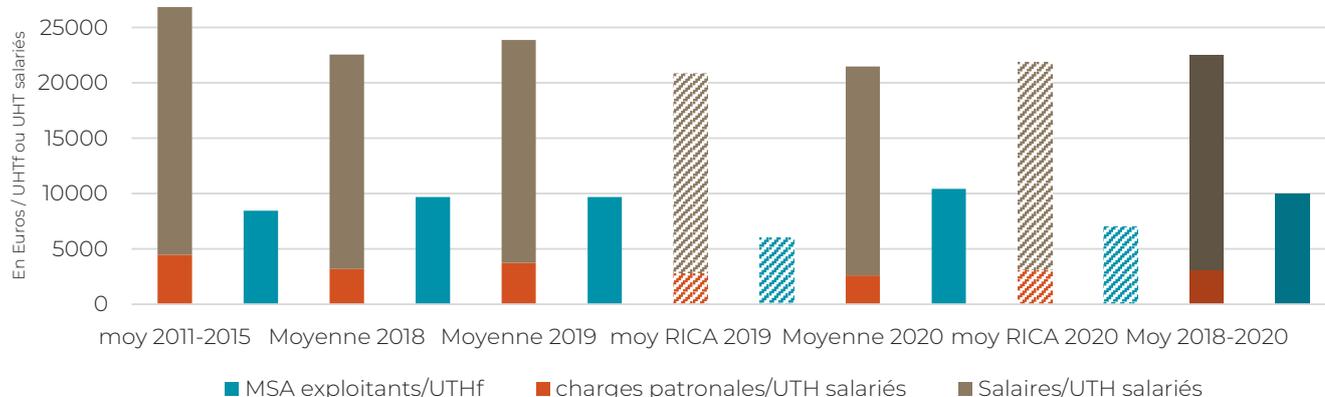
Les systèmes bio rémunèrent autant le travail que l'outil.

<sup>5</sup> CAF = capacité d'autofinancement = EBE - annuités

## LES ÉLEVEURS BIO PAIENT DE LA MSA

Au résultat social moyen de 38 000€/UTH présenté ci-dessus, il faut soustraire les cotisations sociales et rémunérer le capital avant la rémunération des exploitants.

Figure 34 | Charges sociales par unité de main d'œuvre



Les cotisations MSA des exploitants augmentent de 1 500 €/UTHf en moyenne sur la période 2018-2020 par rapport à la période 2011-2015 (dans certains cas s'ajoutent aux cotisations MSA des plans d'épargne retraite) et elle est de 9 929 €/UTHf pour les bios en moyenne. L'augmentation est nette pour l'exercice 2020 où elles atteignent 10 400 €/UTHf. Les cotisations MSA RICA 2019 sont de 6 000 €/UTHf contre 9 700 €/UTHf pour les bios sur cette même année. Jusqu'à une certaine mesure, on peut considérer ces cotisations comme un revenu différé.

La rémunération du capital propre est calculée en multipliant les capitaux propres d'exploitation par un taux d'intérêt conventionnel. Celui-ci est fixé en référence au taux moyen annuel d'un

placement en « bon père de famille », souvent le taux du livret A. Le taux moyen du livret A sur la période 2018-2020 était de 0.67%. Cette rémunération du capital moyenne sur la période 2018-2020 est estimée à 1808€/an/ferme à retirer du résultat social.

Il est montré précédemment que les fermes bio ont plus de main d'œuvre que la ferme RICA. Est-ce que les fermes bio ont une meilleure attractivité ou est-ce parce que les éleveurs bio recherchent plus de confort de travail via l'embauche ? Globalement les fermes bio rémunèrent mieux leurs salariés que les fermes du RICA mais moins bien sur la période 2018-2020 que sur la période 2011-15 alors que les charges patronales ont diminué.

**Plusieurs facteurs de résilience doivent permettre aux éleveurs bio de mieux passer les périodes difficiles. Les charges opérationnelles, bien qu'elles soient en légère augmentation, démontrent bien que les systèmes bio normands restent autonomes sur la partie alimentaire. Et ceci malgré des années difficiles à gérer sur une grande partie de la région. Un des enjeux pour l'avenir de la filière lait reste le maintien des troupeaux laitiers et les conditions de travail pour attirer davantage les porteurs de projet. Les éleveurs bio semblent avoir compris l'importance de cet aspect social en privilégiant l'embauche sur les fermes et en mettant la rémunération du travail comme l'un des objectifs de la ferme. La diversification est souvent un moyen employé pour permettre cette embauche mais aussi pour aller chercher une autre valeur ajoutée. Enfin les investissements doivent permettre d'améliorer des conditions de travail tout en restant vigilant sur la transmissibilité (taille des structures et montant du capital).**



## CONCLUSION

Les fermes lait bio ont évolué ces dernières années en s'adaptant à un contexte porteur pour la filière. Ces adaptations sont passées notamment par de l'embauche, des investissements et parfois des chargements plus importants. Ceci malgré des années perçues comme mauvaises ou difficiles via des sécheresses estivales accrues ou des périodes sèches ou humides plus prononcées. Néanmoins, les résultats économiques étaient corrects et semblent plutôt corrélés au contexte de marché. On peut donc considérer que la réactivité à la conjoncture par la baisse d'autonomie temporaire permet une meilleure rentabilité économique. Mais cela entraîne davantage de stress chez les éleveurs, des pertes de cohérence vis-à-vis de la bio, et des bilans carbone moins bons déjà interrogés avec la baisse de la productivité. La recherche de rentabilité maximale et d'adaptation à chaque opportunité semble limiter la résilience des fermes à long terme avec en parallèle des coûts de production en hausse et des orientations pouvant mettre la filière en difficulté. Les éleveurs bio se sont tout de même préparés à l'avenir en mettant l'aspect social au premier plan sur leur ferme par l'embauche et certains investissements mais aussi en diversifiant leurs productions. L'efficacité des élevages et la rémunération du travail sont des atouts pour la transmissibilité des fermes et donc le maintien des élevages laitiers. Du point de vue environnemental, bien que la productivité en légère baisse induit un taux de GES produit par litre de lait peut-être plus élevé, les compensations liées aux prairies souvent accompagnées d'un linéaire de haies important, aux importations faibles, la diversité de cultures et la non utilisation de produits chimiques chez les bio prouvent les objectifs de réduction de l'impact de ces élevages.

Au final, les systèmes d'élevage bio normands sont des systèmes durables. Ils permettent de proposer des produits de qualité, de maintenir l'élevage et la vie en milieu rural, d'entretenir les paysages et préserver l'environnement. Leur résilience doit inciter les pouvoirs publics à orienter leur soutien sur les élevages bio. La baisse de la consommation des produits laitiers bio à l'heure de la rédaction de ce document, depuis 2021 est liée à un contexte géopolitique et économique incertain. Il faut rassurer les consommateurs sur l'intérêt des achats en bio par la communication. Est-ce qu'une différenciation supplémentaire sur la biodiversité, l'équité et le bien-être animal ne permettrait pas de recruter plus de consommateurs ?



Crédit photo : Fotolia.

**QUELLE QUE SOIT  
VOTRE ACTIVITÉ  
AGRICOLE,  
VOTRE BANQUE  
EST LÀ AVEC  
DES CONSEILLERS  
SPÉCIALISÉS.**

**Crédit  Mutuel**

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.



**VOTRE PARTENAIRE  
EN  
SOLUTIONS ALTERNATIVES**

Monitoring  
Insémination  
**ostéopathie**  
Nutri-santé et minéraux  
Suivi-repro



50 rue Joseph Guillonnet, 14100 Lisieux  
Tél : 02 31 62 08 55  
[www.origenplus.com](http://www.origenplus.com)

**BUREAU VERITAS  
CERTIFICATION,  
VOTRE PARTENAIRE  
POUR LA CERTIFICATION  
EN AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE**

+ 21 000

Opérateurs BIO  
certifiés par Bureau Veritas

350

Auditeurs sur tout le territoire



**RESTONS EN CONTACT**

[www.bureauveritas.fr/bio](http://www.bureauveritas.fr/bio)  
[producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com)



**BUREAU  
VERITAS**

# ANNEXES



## L'OUTIL DE RÉFÉRENCIEMENT



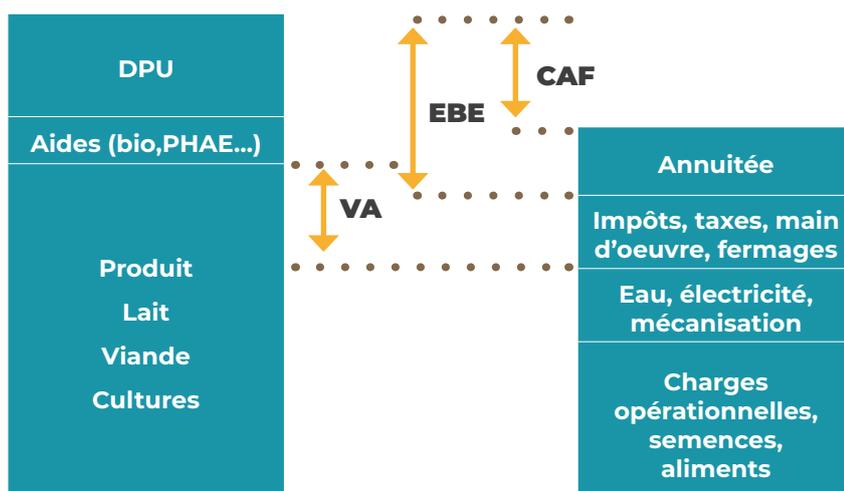
L'outil utilisé pour référencer les données technico-économiques des fermes laitières biologiques de Normandie est la « grille d'analyse des exploitations spécialisées en lait » conçue par le Réseau CIVAM en 1999 et en évolution constante depuis. Cet outil a été élaboré pour répondre aux besoins des paysans des groupes du Réseau CIVAM, majoritairement situés dans le Grand Ouest.

Cette grille calcule un ensemble d'indicateurs techniques. Elle a été choisie par BeN dans l'objectif d'une utilisation pluriannuelle avec les exploitations suivies afin de disposer de « repères » et de suivre l'évolution des systèmes dans le temps.

Par ailleurs, cet outil peut être utilisé comme outil d'animation. Il est utilisé depuis plusieurs années au sein de groupes d'échanges animés par le réseau bio dont BeN, dans une logique de progrès.

## >> LES PARTICULARITÉS DANS LES MODES DE CALCUL

### Les soldes intermédiaires de gestion calculés par la grille RAD



**La Valeur Ajoutée - VA** ne comprend que les produits des activités de l'atelier lait auxquels sont retirés tous les biens et services consommés pour produire du lait. Ce ratio permet de comparer le processus de production (autonomie, technicité, valorisation des produits...) des exploitations. Il est indépendant des aides, des coûts de la main d'œuvre et de l'outil (fermage, annuités, amortissement).

**L'Excédent Brut d'Exploitation - EBE** est un EBE avant rémunération des associés. Enfin les fermages sont intégrés dans les charges de structure pour le calcul de l'EBE mais pas les mises à disposition.

**La CAF ou Capacité d'AutoFinancement ou Revenu Disponible** a été retenue en remplacement du résultat courant afin de s'affranchir des politiques fiscales. La CAF est calculée à partir de l'EBE auquel sont retirées les annuités. C'est aussi le disponible potentiel pour prélèvements privés et autofinancement.

## >> LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES UTILISÉS

La **VA** permet de calculer un ensemble d'indicateurs d'efficacité économique comparés du système :

- l'indicateur **VA/produits** en % est un **taux d'efficacité** du processus de production
- La VA (en €) rapportée à l'UTH, aux 1 000 L ou encore à l'hectare mesure la richesse créée par le travail, le volume et la surface (donc le territoire).

**L'EBE/produit** est un autre critère d'efficacité économique.

La **sensibilité aux aides (Aides/EBE)** est un indicateur qui permet d'évaluer la part de l'EBE provenant de l'ensemble des aides (DPU, aides à l'AB, MAEc, aides aux légumineuses, à la vache laitière, ICHN...).

## >> LES INDICATEURS TECHNIQUES UTILISÉS :

Le **coût alimentaire (€/1 000 L)** correspond aux coûts de production et d'achat des fourrages et des concentrés. Il n'y a pas de cession interne, et les coûts de production prennent en compte les achats d'intrants ainsi que les coûts d'implantation et de récolte réalisés par des tiers. Les coûts de mécanisation (carburant, entretien et amortissement du matériel) pour l'usage du matériel de la ferme ne sont pas affectés.

De plus, ce critère n'intègre pas les variations de stocks.

Par ailleurs, les coûts alimentaires des génisses d'élevage sont intégrés dans ce critère. Il est toujours à comparer avec les coûts de fourrages à la surface et les coûts de mécanisation.

Le **coût concentré (€/1 000 L)** représente le coût du concentré produit et/ou acheté par 1 000 L de lait vendus, les minéraux sont inclus. Le mode de calcul est le même pour le coût fourrage (€/1000 L).

Les **coûts de l'herbe et du maïs (€/ hectare d'herbe et de maïs)** : intègrent les coûts de

De nombreux indicateurs sont rapportés aux 1 000 L de lait vendus (laiterie et transformés) et non pas au litrage produit. À noter que les volumes de lait consommé par les veaux peuvent être significatifs en élevage bio et très variables d'une ferme à l'autre.

semences, les travaux par tiers pour le semis et la récolte ainsi que les intrants éventuels (engrais) et variations de façons culturales.

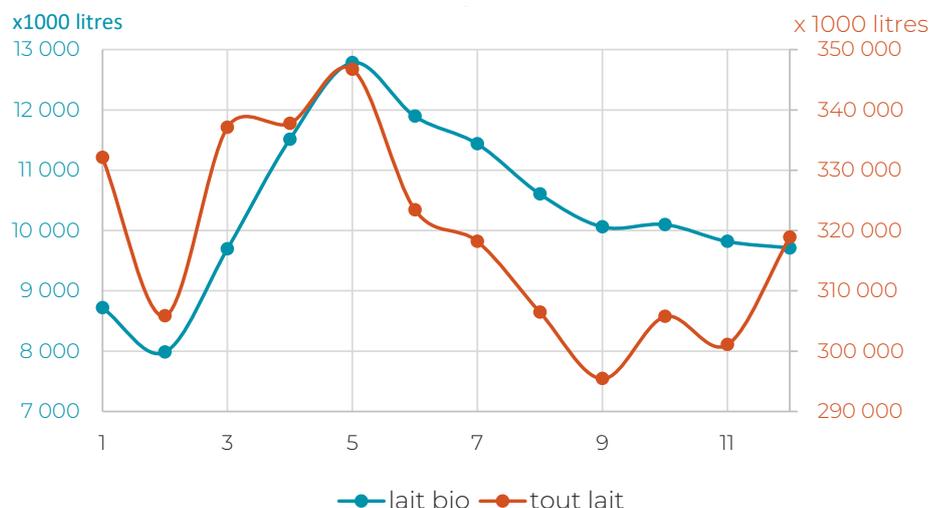
Les **coûts de mécanisation (€/ha SAU)** intègrent l'ensemble des charges liées à l'entretien du matériel de la ferme, l'achat du carburant, les travaux par tiers et la location de matériel ainsi que les amortissements linéaires liés au matériel.

Enfin le **coût vétérinaire (€/UGB)** prend en compte les achats de produits (allopathique et naturels) et les honoraires vétérinaires et de spécialistes (pédicure, ostéopathe...) ainsi que des frais d'analyses comme les coprologies.

## LE PIC DE LAIT VU PAR LES PRODUCTEURS EN 2021

### 38% de variabilité de production en lait bio

Les difficultés de la filière lait bio, hormis le déséquilibre actuel dans la balance commerciale, résident dans sa saisonnalité. On observe **des écarts de collecte de 38%** en Normandie **entre le mois de février et le mois de mai** sur les moyennes de 2019 à 2021. Alors qu'ils sont autour de 15% tous lait confondus selon les chiffres FranceAgrimer. En bio, selon ces moyennes, la collecte au printemps sur les mois d'avril à juin représente 29% de la collecte totale.



Les laiteries estiment être en incapacité de gérer cette variabilité avec des produits laitiers en bio difficiles à reporter de par leur aspect plus « brut ». Cependant, les différenciations actuelles sont de plus en plus sur l'herbe et la sortie des animaux. Il faut donc trouver le moyen de jongler entre cet aspect du bio et les attraits des producteurs de lait vers le lait de printemps.

## 45% DES FERMES BIO NORMANDES PRINCIPALEMENT EN VÊLAGE DE PRINTEMPS :

La Normandie regroupait 516 producteurs de lait de vache bio ou en conversion en 2020 et 45% d'entre elles sont basées sur un système de printemps selon notre étude.



Ces systèmes de printemps se caractérisent par des surfaces accessibles aux vaches à plus de 52% de la SAU. 2 fermes printanières sur 3 ne distribuent pas de concentré et de fourrage à l'auge au printemps. Ces fermes sont petites, sur un modèle extensif et « simple ». Ce sont également les plus anciennes en bio. Ces fermes estiment produire environ 30 à 35% de leur volume total au printemps. Alors que celles qui apportent du concentré et du fourrage sur la même période sont autour de 35 à 40%.

Produire au printemps, pour ces fermes, **c'est avant tout une question d'éthique et de pratiques;**

C'est également **un engagement pour le respect de l'environnement et une garantie sociale** par l'assouplissement du travail et la qualité de vie.

**>> Les fermes printanières sont donc plutôt petites mais nombreuses et dans une logique stratégique souvent en dehors du prix du lait avec des convictions fortes.**

## DES SYSTÈMES VARIÉS MAIS TRÈS PÂTURANTS :

### 60% DES FERMES AVEC PLUS DE 270 JOURS DE PÂTURAGE

Bien entendu lié au cahier des charges de l'AB, les fermes laitières bio sont orientées sur l'exploitation de l'herbe mais aussi du fait d'un climat favorable et selon les répondants « d'un point de vue économique et temps de travail ». 50% d'entre elles sont en vêlage de printemps principalement.

### 80% DES FERMES NON PRINTANIÈRES SONT DES JEUNES CONVERTIES AU BIO

Les fermes basées sur un système hors printemps, c'est-à-dire avec des vêlages d'automne/hiver ou toute l'année, ont surtout des dates de conversion après 2010. Ces systèmes sont un peu plus grands en moyenne, leur livraison de printemps est estimée aux alentours de 25% mais le volume produit est plus important.

### LES FERMES NON PRINTANIÈRES RECHERCHENT L'ATTRACTIVITÉ DU PRIX ET L'OPTIMISATION DES CONDITIONS STRUCTURELLES

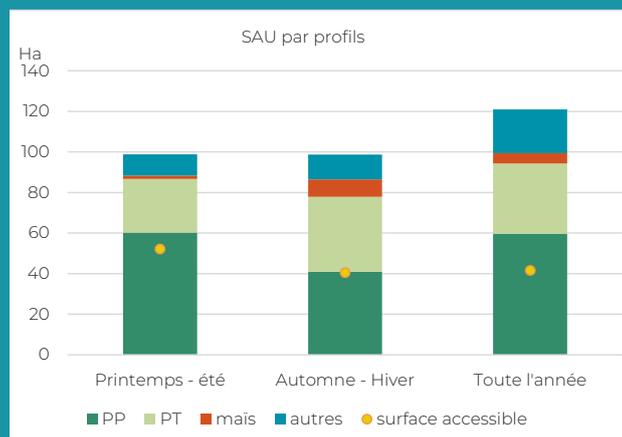
La surface accessible moyenne n'est que de 37% pour ces systèmes, ce qui les amène à distribuer du fourrage et du concentré au printemps. Ces structures plus éclatées compensent ce handicap par du volume de lait et exploitations plus simple des parcelles éloignées.

**>> LES FERMES SENSIBLES AU PRIX DU LAIT SONT DÉJÀ HORS PRINTEMPS.**

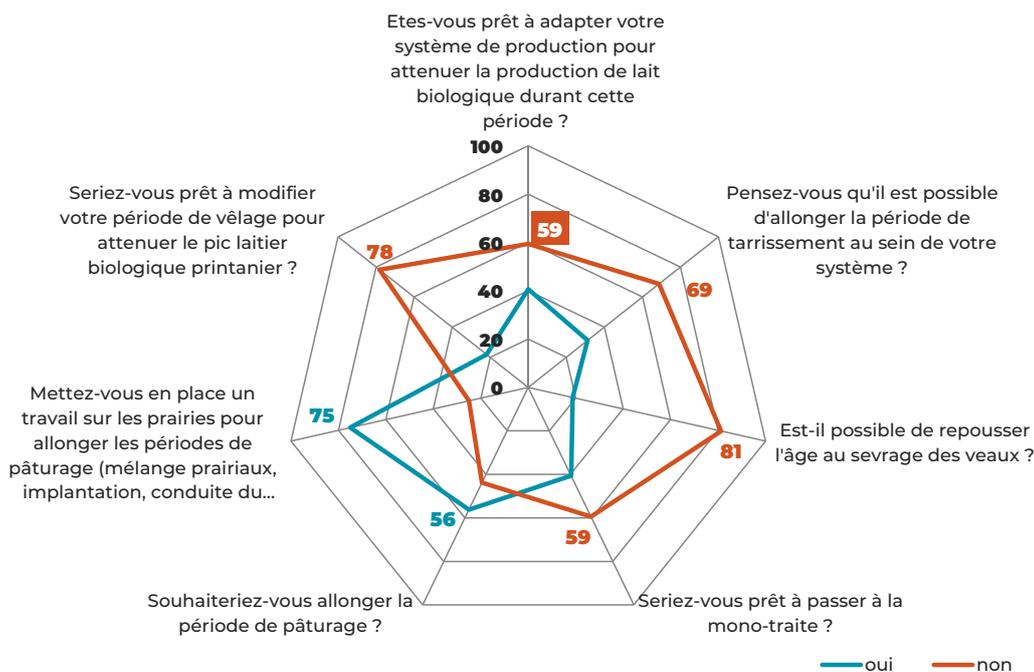
La période de vêlage étant déterminante dans les livraisons de lait, nous avons différencié les 3 profils ci-joints. L'étude a essayé de déterminer l'acceptabilité de chacun d'eux à mettre en place un changement de pratique afin d'atténuer le pic de printemps.

Les pratiques proposées étaient assez simple :

- Décaler la période de vêlage pour les systèmes de printemps
- Allonger la période de tariissement au printemps
- Sevrer les veaux plus tard au printemps
- Faire de la monotraite au printemps
- Allonger la période de pâturage pour tenter d'écrêter le pic



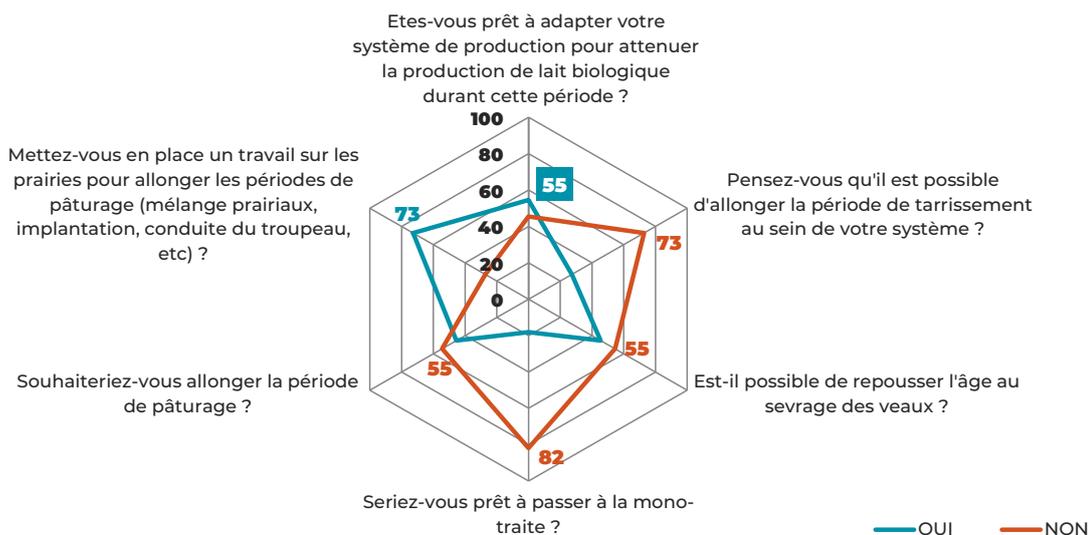
## >> 60% DES PROFILS PRINTEMPS-ÉTÉ DÉFAVORABLE À L'ATTÉNUATION



Les fermes du profil printemps-été réagissent défavorablement pour mettre en place un changement de pratique afin d'atténuer le pic de printemps, répondant au principe que le pic de printemps est normal et qu'il répond à la logique de la pousse à l'herbe et du pâturage. Ces producteurs sont enclins à travailler sur le pâturage puisque nous avons vu qu'ils sont essentiellement déjà pâturants.

La période de vêlage reste un sujet sensible pour les fermes de ce profil. Elles restent majoritairement contre une modification de la période de vêlage. Malgré tout, **22% sont favorables pour modifier totalement ou partiellement cette période** vers une autre que le printemps.

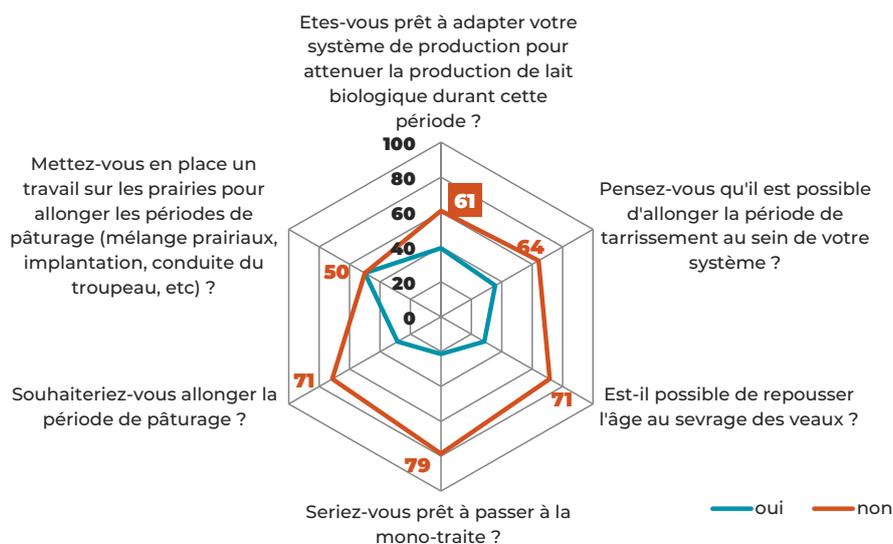
## >> 55% DES PROFILS AUTOMNE-HIVER FAVORABLE À L'ATTÉNUATION



Le profil de vêlage d'Automne-hiver, est un peu plus favorable à un changement de pratique pour atténuer le pic de printemps. Ces fermes sont plutôt prêts à travailler sur l'élevage des veaux et l'allongement du pâturage

sur l'année. Les marges de manœuvre peuvent être aussi sur la distribution d'aliments au printemps puisque l'on observe que ces profils distribuent davantage que les autres.

## >> LES SYSTÈMES DE VÊLAGE TOUTE L'ANNÉE RÉTISSANTS AU CHANGEMENT



Estimant qu'ils font déjà des efforts de régularité, les fermes en vêlages toute l'année ne sont pas très enclins aux changements visant à réduire la production au printemps. Aucune des pratiques proposées ne semblent correspondre.

Comme attendu, en fonction du système de production, les volontés d'évolution des producteurs laitiers pour correspondre davantage aux attentes du reste de la filière sont diverses. Bien entendu, l'acceptation d'évolution de fonctionnement voire de système était souvent conditionnée dans les commentaires par un besoin de garanti de valorisation de ces efforts.



## >> QUEL VOLUME POURRAIT ÊTRE DÉCALÉ AVEC CES CHANGEMENTS ?

Bien que nous ayons les quantités de lait collecté sur l'année en région et donc sa répartition annuelle, les entretiens avec les laiteries n'ont pas permis de déterminer quel pourcentage du lait collecté au printemps pose vraiment problème. Le taux de déclassement à cette saison, important pour certains opérateurs, est un problème à partir d'un certain point puisque la valorisation de ce lait déclassé en plus du lait bio ne permet plus de couvrir les achats en lait bio. Mais il est difficile de déterminer ce point problématique étant donné les différences entre opérateurs (laiteries mixtes qui valorisent tout de même le déclassé à des niveaux différents, utilisations de la matière différentes, etc) et les conjonctures changeantes (lait déclassé à un prix intéressant par exemple).

Nous avons tout de même tenté de quantifier la part de volume déplacé ou évité en fonction du taux d'acceptabilité de changement de pratiques et des données moyennes des répondants.



### **SI LES FERMES PRINTANIÈRES DESSAISONNENT DES VL**

Dans notre échantillon, les fermes printanières représentent 45% et livrent en moyenne 265 000L/an et environ 30% au printemps. À l'échelle de la Normandie, les fermes printanières livreraient donc 48 millions de litres dont 14.4 millions au printemps. On peut voir que dans le questionnaire, 22% des fermes avec une période de vêlage principalement au printemps seraient prêtes à décaler leurs vêlages pour coller davantage avec les attentes de la filière si les conditions sont favorables.

Si ces fermes décalent 20% des vêlages de printemps vers une autre saison et que l'on estime que 20% des VL produisent un quart de lait en moins au printemps, cela représente 700 000L livrés en moins (si on estime que 20% des VL livrent 50% de lait en moins au printemps cela représenterait 1.4 million de litres). C'est-à-dire 5% de lait livré en moins pour ces fermes.

La collecte de lait bio en 2021 en Normandie était de 134.5 millions de litres soit 39 millions au printemps. Ce décalage de 20% des vêlages dans les 22% des fermes printanières prêtes à évoluer représenterait donc une baisse de 1.8% du lait collecté au printemps en Normandie.

Si ces fermes décalent 30% des vêlages de printemps avec un quart de lait en moins pour ces VL au printemps, on aurait 1 million de litre en moins livré soit 2.5%.

### **SI LES FERMES PRINTANIÈRES PASSENT EN MONOTRAITE**

On observe que 40% des fermes printanières seraient prêtes à passer en monotraite au moins une partie de l'année et au moins sur une partie des vaches. Les recueils d'expérience estiment la baisse de production autour de 25% lors du passage à la monotraite.

Si ces fermes passent en monotraite durant les 3 mois de printemps, on estime que cela représenterait 1.4 millions de litres livrés en moins soit une baisse de 3.69%.

Si ces fermes font de la monotraite uniquement le dimanche durant le printemps, on estime cette baisse à 0.44%.

### **SI LES FERMES BIO ARRÊTENT LA DISTRIBUTION DE CONCENTRÉS AU PRINTEMPS (NON INDIQUÉ DANS LES GRAPHIQUES PRÉCÉDENTS)**

30% des fermes bio font un apport de concentrés au printemps et plus précisément 25% des fermes printanières contre 33% pour les autres. Aucune ferme en système de vêlage toute l'année n'accepte de stopper la distribution au printemps. 62% des fermes printanières distribuant du concentré (principalement des céréales auto-produits dont du maïs grain ou épis) en moyenne à hauteur de 1.5kg brut/VL/jour sont prêtes à arrêter et 40% des fermes en système de vêlage plutôt en automne-hiver avec une distribution à hauteur de 2.9kg brut/VL/jour en moyenne. Les fermes en système d'automne livrent en moyenne 448000L/an et représenteraient 20% de la collecte annuelle avec 26.9 millions de litres de lait livrés par an.

Si les 40% des fermes en vêlages principalement à l'automne perdent 1L de lait/VL au printemps lié à l'arrêt de l'apport de concentrés, cela représente une estimation de 200 000L en moins au printemps soit 0.52%. Si elles perdent 1.5L/VL, cela représente 0.77% de la collecte de printemps.

Si les 62% des fermes printanières perdent 1L de lait par vache lié à la suppression de cet apport de concentrés, cela représente 940 000 litres, c'est-à-dire 2.4%. (si elles perdent 0.5L/VL, cela représente 1.2%).

## SI LES FERMES ALLONGENT LE TARISSEMENT AU PRINTEMPS

On remarque que cette pratique est la moins bien acceptée parmi notre échantillon. Il s'agirait de tarir au moins 3 mois les vaches qui doivent vêler au printemps-début été. Pour cela, il est considéré ici que le profil en système de vêlage toute l'année est le plus à même d'organiser ce tarissement « précoce ». 36% de ces fermes sont favorables à mettre en place cette pratique si les conditions le permettent. Les fermes en vêlages toute l'année livrent en moyenne 370 000L/an et représentent 44% du volume collecté à l'année avec 59.6 millions de litres selon l'échantillon (vérifié avec les données FranceAgrimer).

Si 36% de ces fermes perdent 6% de lait sur 25% des VL durant le printemps avec un tarissement précoce alors cela représente une baisse de collecte de 318000L soit 0.81% (si elles perdent 5% de lait, cela représente 265000L).

## SI LES FERMES REPOUSSENT L'ÂGE AU SEVRAGE DES VEAUX AU PRINTEMPS

Seules les fermes avec un système de vêlage d'automne-hiver seraient prêtes à 45% à travailler sur le décalage du sevrage des veaux. Sans parler de l'engraissement des mâles, cela passerait soit par un sevrage tardif au lait naturel décalé par exemple de 2 mois par rapport au cahier des charges bio ou les pratiques actuelles soit la mise en place de vaches nourrices. Le

renouvellement moyen en bio étant de 25% et les systèmes d'automne ayant en moyenne 70VL, cela représenterait l'allaitement de 18 génisses sur 2 mois supplémentaires.

Si les 45% de ces fermes allaitent les génisses pendant 2 mois supplémentaires à raison de 4L/jour, cela représenterait 313000L de livrés en moins soit 0.8% de la collecte de printemps.

## SI LES FERMES BIO TRAVAILLENT SUR L'ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE DE PÂTURAGE

Ce point sur le pâturage est plutôt accepté chez les producteurs, peu importe le profil. 75% des fermes du profil printemps-été et du profil automne-hiver sont favorables pour mettre en place un travail sur de la prairie. L'objectif est qu'une partie des fermes avance la sortie des vaches laitières pour donner l'accès à une herbe plus tôt, de sécuriser le pâturage durant l'été et de maintenir le pâturage en arrière saison pour écrêter le pic de printemps lié à cette sortie des vaches simultanée. Pour cela il faudrait mettre en place un travail de culture prairial (nouvelles variétés, diversification de semences et mélanges prairiaux), de mise en place de chemins et de gestion de pâturage des troupeaux. Néanmoins, il apparaît difficile d'estimer cet écrêtement de printemps lié à cette action malgré qu'elle regroupe le plus de fermes normandes prêtes à changer sur le pâturage.

## LE LAIT BIO, UNE PRODUCTION SAISONNÉE

### LES OPÉRATEURS DOIVENT PRENDRE CONSCIENCE DE CETTE SAISONNALITÉ :

Les réponses aux sollicitations sur cette problématique de pic de lait de printemps démontrent que les producteurs ont bien conscience de l'importance de pic de lait sur la filière et ses conséquences. Les réticences des producteurs à modifier leurs pratiques vis-à-vis de pic sont liées aux conditions de travail, à leur vision de la bio et du manque de rémunération du lait d'hiver. De plus, quoiqu'il arrive, étant donné le cahier des charges en bio, il y aura un pic de lait au printemps.

### LA GRILLE DE PRIX A UNE ACTION LIMITÉE :

La sensibilité à la grille de prix n'est que limitée chez les paysans bio jusqu'alors mais cela change avec l'arrivée de nouveaux systèmes. La baisse du prix au printemps risque néanmoins d'engendrer une hausse de la production durant cette saison pour certains systèmes déjà assez intensifs en bio pour compenser ce prix.

### LES SYSTÈMES DE PRINTEMPS NE SONT PAS LES PLUS PROBLÉMATIQUES :

63% du lait de printemps est collecté dans des fermes en système de vêlages hors printemps (dont entre 40 et 45% par des fermes en vêlages toute l'année). Les fermes printanières sont petites et extensives. Donc la production de lait de printemps est liée à la sortie des vaches et non aux vêlages des fermes printanières.

Analyse du pic de lait de printemps réalisée par BeN avec le soutien financier de la DRAAF Normandie



## LE PIC DE LAIT VU PAR LES OPÉRATEURS EN 2021

### >> DES VOLUMES VARIÉS

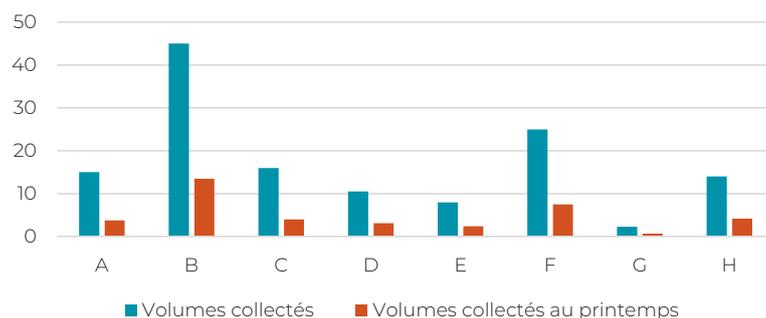
La Normandie représente 11.7% de la collecte nationale, soit plus de 135 millions de litres.

Il y a 12 collecteurs de lait bio en Normandie mais 50% du lait est collecté par Biolait / Lactalis et 85% par les 5 principaux. À noter aussi Sodiaal ne collecte que 6 producteurs bio en HN.

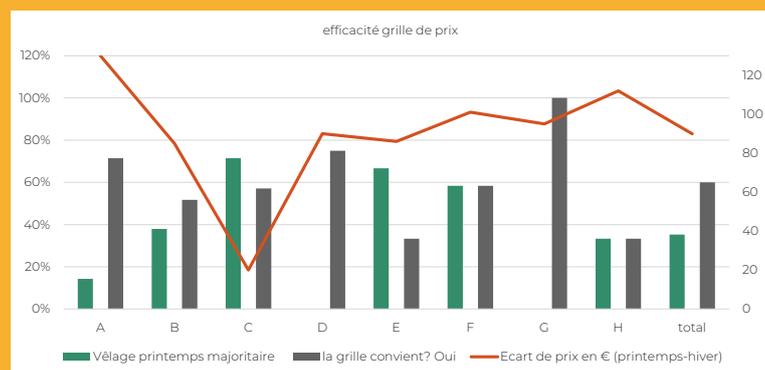
Le printemps, c'est-à-dire avril-mai-juin, représente environ 30% de la collecte globale.

Dans un contexte « normal », on peut donc penser que seuls quelques % posent problèmes au printemps et peut être pas sur la totalité du produit.

Volumes collectés (en M)



### DES GRILLES DE PRIX DIFFÉRENTES :



Si on estime que le marqueur le plus important dans la stratégie de production est la période de vêlage, on peut observer l'influence de la grille de prix sur les fermes. Cette influence est plus ou moins vérifiée selon les opérateurs. L'historique de la relation entre producteurs et collecteurs joue certainement autant que la seule grille.

#### Des systèmes différents par laiterie pas forcément corrélés à la grille

La part des producteurs faisant du vêlage de printemps est propre à chaque laiterie. Certains suivent plutôt bien les demandes en terme de production et d'autres sont en désaccords. Il est difficile de dire actuellement que la grille de prix seule agit sur les systèmes par laiterie.

#### La satisfaction des producteurs sur la saisonnalité du prix non corrélée à la grille

Globalement, 40% des producteurs se disent non satisfaits avec leur grille de prix. Dans les commentaires, les demandes sont portées sur une meilleure corrélation avec les coûts de production et le marché. Il y a une contradiction dans les prix idéaux indiqués et les écarts de prix réels.

→ **Autres moyens que la grille de prix non suffisante pour orienter la production de lait bio**

### UNE COLLECTE EN ÉVOLUTION CONTINUE :

#### DIFFÉRENCE ENTRE MOIS FORT ET MOIS FAIBLE

La difficulté pour les collecteurs est la gestion de cette variation des volumes au cours de l'année. En effet, on estime à plus de **30% d'écart** de lait collecté entre les mois forts du printemps et les mois « creux » entre septembre et février.

### ORGANISATION DE COLLECTE COMPLEXE

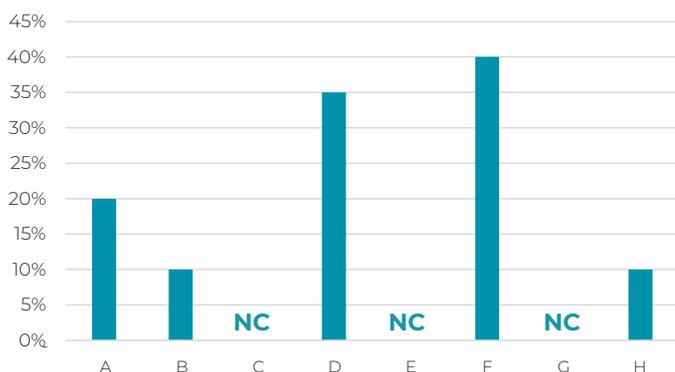
Les accords de collecte sont importants sur la région. Chaque opérateur est en accord avec au moins un autre collecteur. Le ramassage de printemps implique une organisation différente (+ de tournées, + de camions, dimensionnement des camions, déclassement direct, etc.) qui peut engendrer **des coûts plus importants**.

### CALIBRAGE DES USINES

Les sites industriels sont mixtes. La variation des volumes implique une adaptabilité de ces sites en lien avec le conventionnel. **Les usines sont capables d'emmagasiner les volumes de printemps** puisque le bio reste « faible » par rapport au conventionnel mais il prend de plus en plus de place au printemps alors qu'en conventionnel il y a un pic aussi.

## >> ENTRE 10 ET 40% DE DÉCLASSEMENT AU PRINTEMPS 2021

### Taux de déclassement

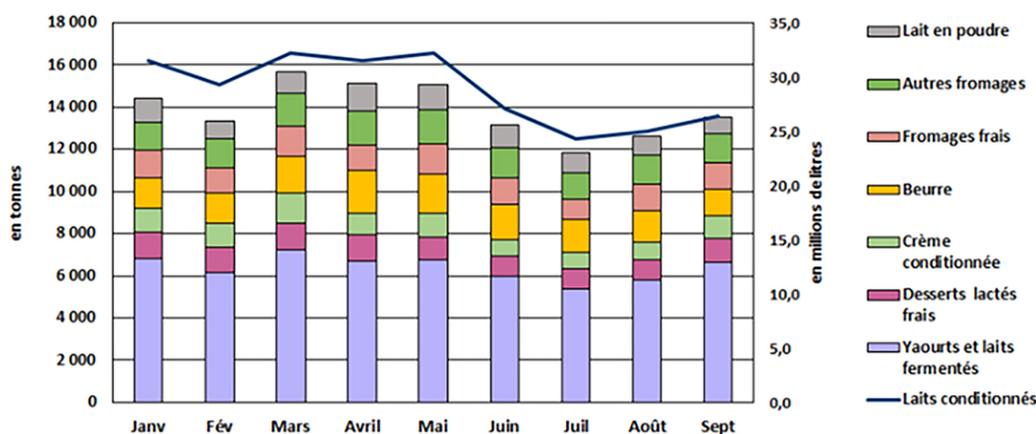


Le déclassement de printemps touche essentiellement les plus gros opérateurs. En effet, les laiteries qui se sont lancées plus tardivement dans le bio, avec un panel de producteurs faible, sont beaucoup impactées et parviennent à gérer leur volume via les achats généralement avec Biolait. Pour Gillot, le déclassement est surtout lié à la qualité du lait, il est difficile de faire le rapprochement direct avec le bio.

Une part importante du déclassement est liée à la matière protéique. On a du mal à estimer la part valoriser en bio via la MG en face du lait écrémé qui est déclassé. On peut néanmoins dire qu'une partie est valorisée pour un volume assez important, le cout de déclassement est moindre qu'annoncé.

## >> DIFFICULTÉS D'ÉVALUATION DU REPORT VIA LE STOCKAGE

Evolution des fabrications de produits à base de lait de vache bio au cours des neuf premiers mois de 2021  
(en millions de litres pour les laits conditionnés et en tonnes pour les autres produits)



Source : FranceAgriMer

Le mix produit normand couvre toutes les gammes de produits laitiers bio. Tous les transformateurs font, à leur échelle, plusieurs types de produits. Seulement, tous n'ont **pas une valorisation complète du lait**. La durée de stockage des produits laitiers est un levier mobilisé par ceux qui le peuvent notamment par la poudre, le beurre et le lait conditionné. A priori, les opérateurs ne préfèrent pas stocker et

les clients veulent des produits avec DLC longue pour garder la capacité de stockage en interne. Au niveau national, on observe que les produits qui se développent au printemps sont l'ultra frais et les laits conditionnés. Ce qui accentue peut-être le déclassement cette année puisque ce sont ces produits qui baissent en conso principalement. Nous n'avons pas les données régionales normandes.

## >> DES DÉBOUCHÉS LINÉAIRES

Malgré quelques produits qui connaissent une certaine saisonnalité de consommation, tels que les fromages lors des fêtes ou d'autres produits laitiers de saison, la demande est relativement linéaire au cours de l'année. Or, les opérateurs ne veulent pas ou ne peuvent pas reporter ces produits ce qui entraîne un **déséquilibre** sur certains produits bio en surplus au printemps (a priori laits conditionnés et ultra frais) et d'autres en manque durant l'hiver ou l'été (a priori les fromages et la crème).

## DES LEVIERS D' ACTIONS ?

### ANALYSE DES FLUX DE MATIÈRES :

Une analyse et une connaissance plus fine des flux de matières utiles laitières au niveau régional permettrait de rediriger au fil du temps la matière où il y a besoin. Ceci passerait certainement par une instance régionale spécifique au lait bio pour favoriser les accords régionaux et donc limiter les pertes de valorisation notamment au printemps voire des outils de transformation en sous réalisation.

### VALORISER LES VOLUMES DE PRINTEMPS PAR UN PRODUIT SAISONNÉ ET UNE IDENTITÉ RÉGIONALE :

Le lait bio étant un produit saisonné et la région bénéficiant d'une identité laitière, il serait pertinent de proposer un produit laitier bio et normand permettant de valoriser ce lait de printemps. Pour cela, c'est-à-dire la création ou le développement d'un produit laitier régional, il est nécessaire de mettre en place une action transversale entre les acteurs de la filière.

### ACCENTUER LA COMMUNICATION SUR LES PRODUITS BIO NORMANDS :

Il y a un besoin de communication envers les consommateurs sur ce que représente un produit laitier bio normand, en quoi il répond aux attentes, pourquoi il faut en profiter au printemps, éviter les promos hors printemps, redonner une image au lait bio. Ce qui peut être difficile pour des opérateurs mixtes.

Analyse du pic de lait de printemps réalisée par BeN avec le soutien financier de la DRAAF Normandie



Le contrat d'assurance Multirisque Agricole est assuré par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. TVA : FR95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ce contrat est distribué par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance. Les mentions de courtier en assurance de votre Caisse sont à votre disposition sur [www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr](http://www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr) ou dans votre agence Crédit Agricole. Sous réserve de la disponibilité de cette offre dans votre Caisse Régionale.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 15 esplanade Brillaud de Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4 - Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro SIREN 478 834 930 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndicat numéro CPI14012021000000026 délivrée par la CCI de CAEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME - RCS ROUEN 433 786 738 - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndicat numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Crédit photo : Gettyimages

## VOUS ÊTES TOUJOURS LÀ POUR ELLES



## NOUS SERONS TOUJOURS LÀ POUR VOUS.

NOTRE ASSURANCE MULTIRISQUE AGRICOLE  
VOUS SÉCURISE DANS L'EXERCICE DE VOTRE ACTIVITÉ.



**BIO**  
en NORMANDIE

## LE RÉSEAU BIO NORMAND : 30 ANS D'EXPÉRIENCE !

En 1992 des agriculteurs « pionniers » de l'agriculture biologique prennent conscience de la nécessité de se rassembler pour partager leurs pratiques. Ils créent les Groupements Régionaux d'Agriculture Biologique (GRAB) de Basse-Normandie et de Haute-Normandie.



Le réseau a depuis évolué, et Bio en Normandie voit le jour en 2019 dans sa forme actuelle. Elle assure l'ensemble de l'accompagnement du développement de l'Agriculture Biologique « de la fourche, à la fourchette » et devient l'interlocuteur unique de référence sur tout le territoire normand.



### NOS ACTIONS :

- **Accueillir et informer** les futurs producteurs bio
- **Conseiller et aider** à la conversion en bio
- **Former** aux méthodes de l'agriculture biologique et de sa valorisation
- **Aider** à l'installation et à la transmission des fermes
- **Soutenir** les projets des producteurs et des collectivités
- **Créer** des filières pour les circuits courts, cantines et la restauration collective
- **Organiser** des événements mettant les producteurs et les consommateurs en relation
- **Établir** des partenariats avec des acteurs du terrain qui innovent pour servir les mêmes objectifs

#### FORMATIONS



BeN propose des formations au public agricole. Ce programme innovant est destiné à répondre à tous vos besoins, que vous soyez agriculteur-trice bio, en conversion, en réflexion ou simplement intéressé-e par les techniques développées en agriculture bio.

Productions végétales, productions animales, valorisation des produits, transmission, demandez notre catalogue.

#### PACKS TECHNIQUES ET GROUPES D'ÉCHANGES



BeN accompagne ses adhérent-e-s sur toutes les thématiques liées au développement de l'agriculture biologique :

- Packs techniques en grandes cultures, élevage ou maraîchage ;
- Des groupes d'échanges et des visites par nos conseillers ;
- Des offres de service : techniques, circuits courts, territoires.

Contactez-nous pour devenir adhérent à BeN et bénéficier de nos offres d'accompagnement.

#### DÉVELOPPEMENT DE L'AB ET DES FILIÈRES *Cf verso*



BeN vous accompagne par la mise en place de projets de structuration de la production à la distribution en passant par la transformation agroalimentaire et vise à défendre le développement équitable des filières et de la distribution (assurer le juste prix rémunérateur aux producteurs) :

- Mettre en relation les producteurs et les opérateurs ;
- Créer une dynamique collective, fédérer autour du réseau bio ;
- Sécuriser des productions, des débouchés et des filières.



**BIO**  
en NORMANDIE

## LA RÉFÉRENCE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN NORMANDIE

Bio en Normandie (BeN) est l'acteur majeur de l'Agriculture Biologique en Normandie. L'association, créée par et pour les agricultrices et agriculteurs bio, œuvre depuis 30 ans **pour développer, structurer et ancrer une agriculture biologique locale, durable et équitable**. Notre objectif est de réunir les acteurs de l'agriculture bio pour améliorer le climat, la biodiversité et la qualité de vie dans une économie équitable.

BeN est votre association. Vous contribuez à la construire, vous décidez !

Pionnier et référent de l'agriculture biologique, BeN est membre de la **FNAB** (Fédération Nationale de L'Agriculture Biologique).



**FNAB**  
Fédération Nationale  
d'Agriculture Biologique



### CHIFFRES CLÉS DE LA BIO EN NORMANDIE

 **2 321**  
EXPLOITATIONS BIO

 **124 062 ha**  
BIO ET EN CONVERSION

 **6 %**  
DE LA SAU EN BIO

 **1 281**  
OPÉRATEURS AVAL  
BIO

Source : Agence bio

**5**  
DÉPARTEMENTS

**2**  
SITES

**3**  
PÔLES

**24**  
SALARIÉ·ES

Avec le soutien financier de :



### CONTACTS BIO EN NORMANDIE

**Virginie PARRAIN**  
vparrain@bio-normandie.org  
06 35 71 76 37

**Alexandre ROUX**  
aroux@bio-normandie.org  
07 49 10 66 38

